



FONDATION
Abbé Pierre

ÉCLAIRAGE RÉGIONAL
BRETAGNE

L'état du mal-logement

en France 2023

RAPPORT ANNUEL #28



L'état du mal-logement en France 2023
Éclairage régional Bretagne
28^e rapport

Rapport réalisé par :

Rédaction

Fondation Abbé Pierre
Stéphane Martin
Agathe Meininger

Relecture et contributions

Fondation Abbé Pierre
Manuel Domergue
Anne-Claire Vaucher

Graphisme

Isabella Marques • atelier444



SOMMAIRE

<i>I. Tableau de bord du mal-logement en Bretagne</i>	7
DONNÉES GÉNÉRALES	8
LA SITUATION DU SANS-ABRISME	11
LES DIFFICULTÉS D'ACCÈS AU LOGEMENT	13
LES DIFFICULTÉS DE MAINTIEN DANS LE LOGEMENT	22
LES MAUVAISES CONDITIONS D'HABITAT	25
LA PRODUCTION DE LOGEMENTS	29
<i>II. Bilan des actions et des engagements de la Fondation Abbé Pierre en Bretagne</i>	34
LE PLAN « 0 SANS DOMICILE FIXE »	36
LA LUTTE CONTRE LE MAL-LOGEMENT EN SECTEUR RURAL/DÉTENDU	40
LA LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE, DÉGRADÉ ET ÉNERGIVORE	42
LES APPELS DE DÉTRESSE DE LA FONDATION ABBÉ PIERRE	47
<i>Conclusion</i>	54
<i>Annexe</i>	56
<i>Glossaire</i>	59
<i>Remerciements</i>	60

INTRODUCTION

Il y a un an, nous faisons le bilan de l'évolution de la politique du Logement d'abord en Bretagne, politique qu'il convenait de conforter.

Récemment, le ministre du logement est venu, devant la Fondation Abbé Pierre, réaffirmer la poursuite du 2^{ème} Appel à manifestation d'intérêt sur le Logement d'abord en 2023 doté de 43 millions d'euros de budget.

Nous espérons que de nouvelles collectivités bretonnes pourront s'en saisir pour faire avancer les questions de logements très sociaux, mieux coordonner les actions de lutte contre le mal-logement et faire progresser la pluridisciplinarité des accompagnements des publics mal logés.

En cette année 2023, la question des difficultés de logement en Bretagne n'a jamais connu une telle intensité. Quels que soient les territoires et la thématique, les tendances semblent défavorables alors que notre région était souvent citée en exemple pour sa capacité à proposer des logements « pour tous ».

Partout, nous entendons « *qu'il n'y a plus de logement* », qu'ils sont trop chers, que cela devient même un frein à l'emploi des jeunes et des saisonniers dans certaines zones. Pour les plus fragiles, c'est encore pire, les parcours sont bloqués, les logements Hlm ne se libèrent plus, les habitats indignes ne sont plus éradiqués, la précarité énergétique n'est pas assez combattue !

En bref, la Bretagne fait face à une crise du logement sans précédent et de nombreuses tensions se font jour jusqu'alors inconnues dans la région. Est-ce la fin d'un cycle « *volontariste et vertueux* » pour l'habitat, ou juste l'arrivée à retardement des difficultés aigües post covid 19 ?

Rennes Métropole, de façon très volontaire, regarde en face cette crise du logement et s'outille pour mieux connaître les visages du mal-logement sur son territoire.

Son projet de Programme local de l'habitat (PLH) 2023-2028 a une tonalité de régulation, de maîtrise, de protection, avec l'idée d'un « *pouvoir d'habiter* » pour chacun. Pourrait-il devenir un PLH étalon qui donnerait le ton pour les autres territoires et délégataires des aides à la pierre ?

Avant d'y répondre dans chaque territoire, il faut bien entendu affiner les diagnostics locaux, comprendre les évolutions des indicateurs du mal-logement, voir les nouvelles tendances régionales, départementales, intercommunales.

Nous dévoilerons dans cet éclairage régional 2023 de « l'état du mal-logement en France », une version actualisée du tableau de bord breton du mal-logement (I) qui sera plus étayé et visuel graphiquement cette année.

Il sera aussi question de fin de cycle, notamment celui de notre projet de territoire breton 2018-2022 où nous donnerons à voir une synthèse des réalisations et missions sociales de la Fondation Abbé Pierre en Bretagne (II).

Pour la suite, comme les acteurs de l'habitat, les partenaires du logement, du social et de la santé, la Fondation s'attachera, avec vous, à mieux lutter contre le mal-logement et la précarité sur les territoires. C'est aujourd'hui vital pour continuer « *à bien habiter* » en Bretagne.

STÉPHANE MARTIN

Directeur Agence Bretagne
Fondation Abbé Pierre
pour le Logement des Défavorisés

I - Tableau de bord du mal-logement

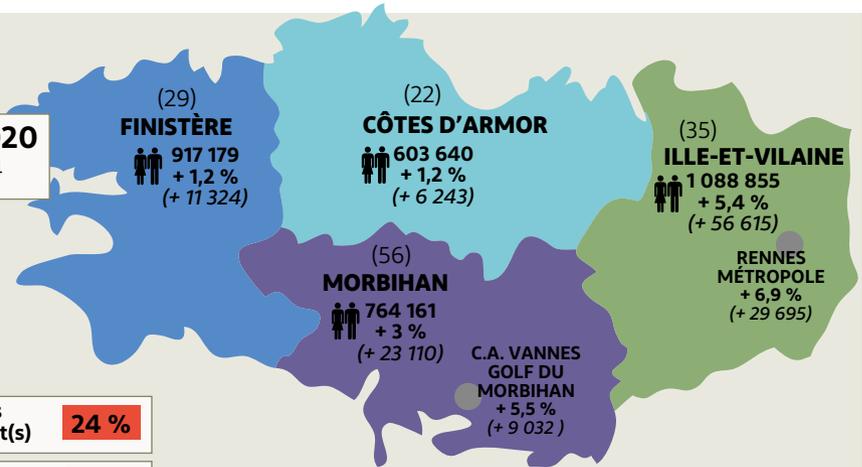
en Bretagne

DONNÉES GÉNÉRALES

POPULATION

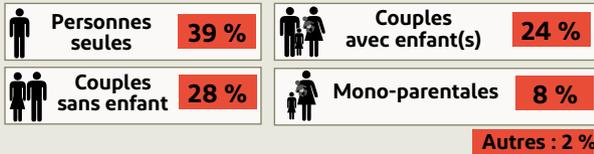
Sources : Insee, RP, 2020 ; Adil, Artique.

3 373 835 habitants en 2020
+ 3 % (+ 97 292) par rapport à 2014



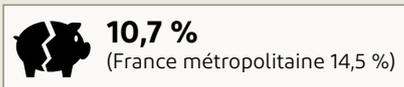
COMPOSITION FAMILIALE

Source : Insee, RP (2019).



TAUX DE PAUVRETÉ

Source : FiLoSoFi 2019.



PAR STATUT D'OCCUPATION



LES PLUS IMPORTANTS

CC Monts d'Arrée Communauté, Finistère : **20,6 %**

CC du Kreiz-Breizh (CCKB), Côtes-d'Armor : **17,5 %**

REVENU DISPONIBLE MÉDIAN

DE 21 900 € (en 2019 par unité de consommation)

Source : Insee.

23 700 €

Propriétaire

19 030 €

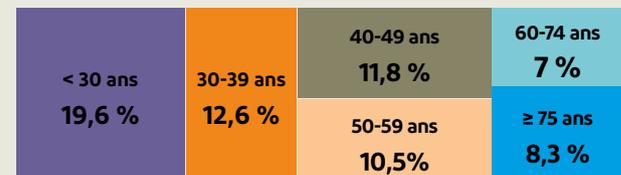
Locatif privé

14 790 €

Locatif social

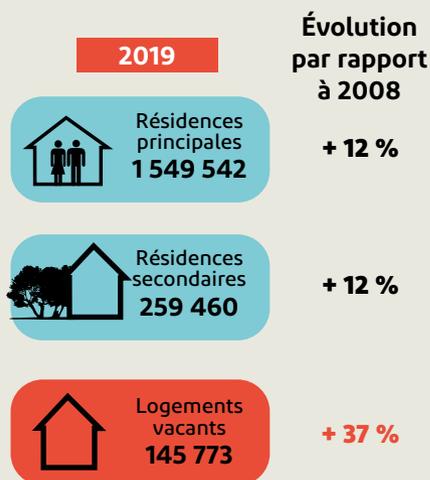
ÂGE ET PAUVRETÉ EN BRETAGNE

(par classe d'âge du référent fiscal)



■ RÉSIDENCES PRINCIPALES, SECONDAIRES ET LOGEMENTS VACANTS

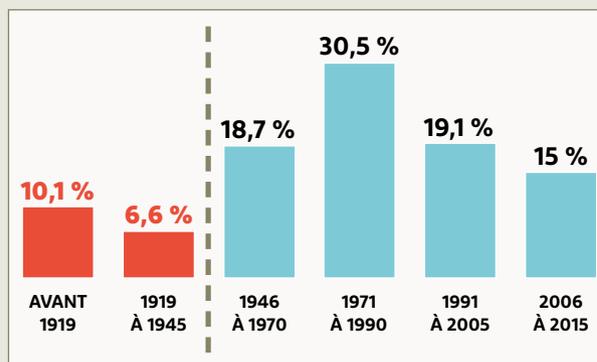
Source : Insee, recensement de la population 2008, 2019.



■ DATE DE CONSTRUCTION DES RÉSIDENCES PRINCIPALES

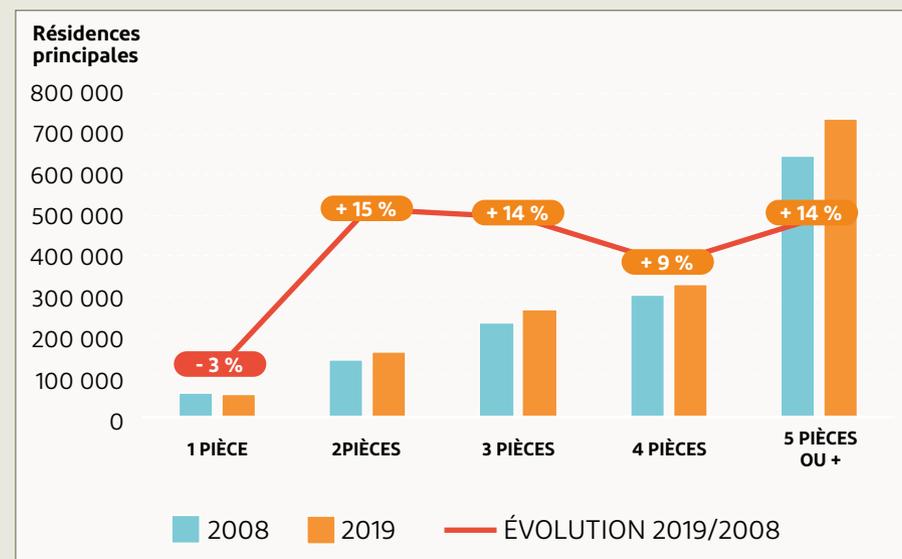
Source : Insee, recensements de la population.

■ 17 % des résidences principales ont été construites avant 1945 et méritent une attention particulière en ce qui concerne l'habitat inconfortable, indigne, dégradé et énergivore.



■ NOMBRE DE PIÈCES DES RÉSIDENCES PRINCIPALES

Source : Insee RP2008, RP2019.



■ La part des résidences principales d'une pièce a reculé entre 2008 et 2019, alors que les besoins en logement sont importants pour les petits ménages.

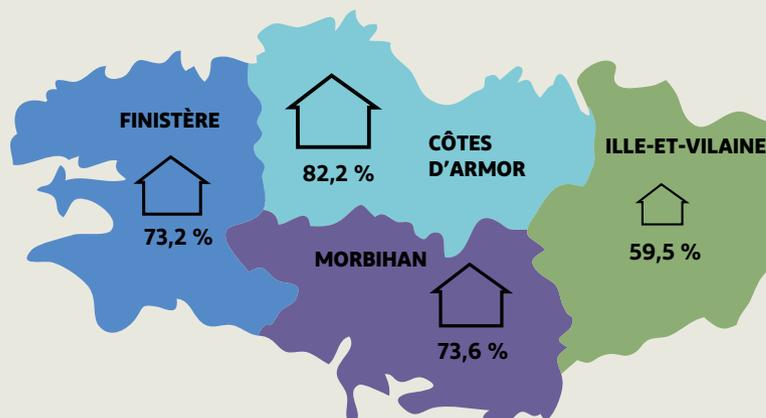
■ UNE PART DE MAISONS INDIVIDUELLES BIEN SUPÉRIEURE À LA MOYENNE NATIONALE...

Sources : Insee, RP2020 ; Adil, Artique.

**BRETAGNE : 71,1 %
en 2019**

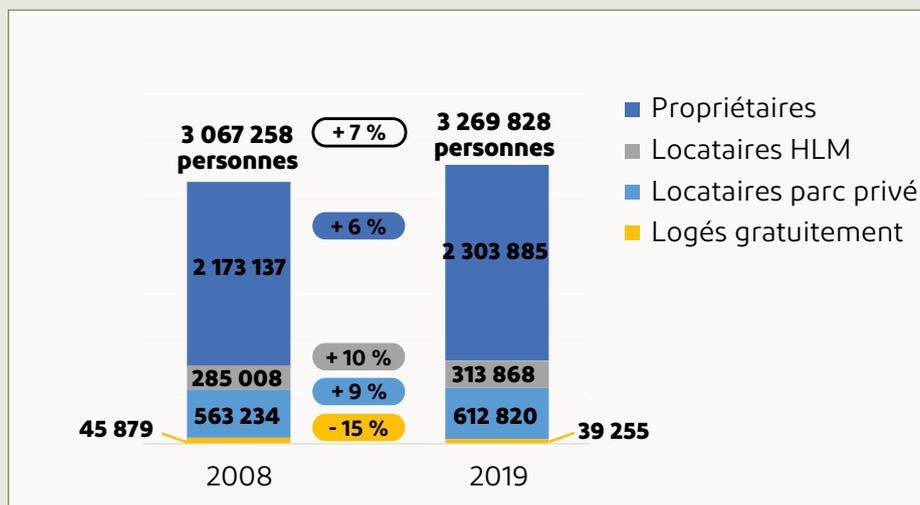
France métropolitaine : 55,5 %

... ce qui ne facilite pas les interventions publiques sur ce type d'habitat.



■ STATUTS D'OCCUPATION

Source : Insee, recensements de la population.



LA SITUATION DU SANS-ABRISME

■ L'URGENCE SOCIALE

Sources : Bilan 2021 des SIAO 22, 29, 35 ; SIAO 35, fiches mensuelles.



Bilan 2021 des appels au 115 et des demandes d'hébergement d'urgence

	Côtes d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan
Appels au 115	10 998	17 811	NC	12 785
Demandes d'hébergement d'urgence	4 385	14 090	44 500	17 642
Nombre de ménages concernés	1 474	746	NC	1 415
Nombre de personnes concernées	2 250	2 199	5 600	1 956
Taux de réponse positive	32 %	81,7 %	30 %	NC

■ L'OFFRE D'HÉBERGEMENT EN BRETAGNE

Source : DREES 2021, Lits/places installées au 31 décembre 2020 par catégories d'établissements.

Nombre de places d'hébergement en 2021

Centres d'hébergement et de réinsertion sociale, CHRS (dont urgence, stabilisation et insertion)	1 351
Centres d'accueil de demandeurs d'asile, CADA	2 115
Centres d'accueil non conventionnés au titre de l'aide sociale	656
Centres provisoires d'hébergement	372
TOTAL Bretagne	4 494

■ Au 28 février 2023 :
35 % des places d'hébergement en Bretagne sont des places en hôtel
(CRHH du 24/03/2023).

ZOOM CÔTES D'ARMOR



Bilan 2022 du SIAO

Source : SIAO 22.

Appels au 115	13 833
Demandes d'hébergement d'urgence	4 718
Nombre de ménages concernés	1 636 *
Nombre de personnes concernées	2 565

■ Une forte augmentation de la demande

+ **26 %** d'appels au 115 par rapport à 2021.

■ Constat des services que **les personnes isolées n'appellent plus le 115** car elles savent qu'elles ne seront pas prises en charge.

On assiste dans ce cadre à une explosion des nuitées hôtelières, mais des inquiétudes sont présentes avec le retour de la période touristique et la disponibilité des hôtels.

* Le SIAO 22 précise que ce chiffre est sous-estimé du fait d'une modification du mode de regroupement des personnes dans SI-SIAO en octobre 2022.

ZOOM ILLE-ET-VILAINE



■ Rennes Métropole compte 11 000 personnes privées de domicile personnel

- sans domicile fixe, personnes hébergées chez un tiers

Source : Observatoire du mal-logement de Rennes Métropole



Bilan 2022 du SIAO

Source : SIAO 35.

Appels au 115	36 584
Demandes d'hébergement d'urgence	46 718
Nombre de ménages concernés	6 918
Nombre de personnes concernées	12 846
Taux de réponse positive	32 %

Nombre de personnes hébergées à l'hôtel par jour, en moyenne (2017-2022)

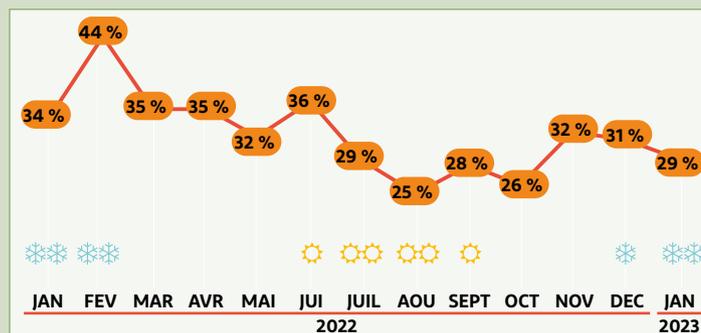
Source : SIAO 35.



■ Fin de la gestion au thermomètre en 2022 ?

Taux de réponse positive au 115

Source : CIL Rennes Métropole 17/01/2023.



■ Les **prises en charge à l'hôtel** explosent en janvier 2023 : **876 personnes.**

■ Plus de la moitié des demandes d'hébergement d'urgence concerne des personnes hors Union Européenne.



■ 50 enfants sont sans-abris à Rennes (août 2022)

Source : Baromètre des enfants à la rue Rennes; SIAO 35.

■ Demande de mise à l'abri d'enfants :
+ 45 % depuis janvier 2022

■ Les familles avec enfants prises en charge au 115 :
+ 30 % depuis janvier 2022



LES DIFFICULTÉS D'ACCÈS AU LOGEMENT

SE LOGER DANS LE PARC PRIVÉ

L'actualité récente et les médias bretons font l'écho d'une plus grande difficulté des Bretons pour se loger dans le parc privé. Les logements coûtent plus chers, les loyers pratiqués deviennent inabornables pour certaines catégories de ménages. Dans certains territoires, les ménages modestes se trouvent relégués en périphérie des villes. Pour d'autres, les taux d'efforts liés au logement deviennent insupportables.

À partir de l'évolution des prix de l'immobilier et des niveaux de loyers moyens dans le parc privé, la Fondation Abbé Pierre, en collaboration avec FORS Recherche sociale, a vou-

lu connaître pour 13 villes bretonnes de différentes tailles, où les ménages pouvaient espérer se loger au regard de leurs ressources, compositions familiales, taille de logement. 12 profils de ménages modestes, aux niveaux de vie inférieur à la médiane nationale (1 837 € en 2019) ont été retenus, pour lesquels des revenus théoriques ont été établis (en intégrant des aides sociales légales hors APL)*.

* Il s'agit d'une étude théorique basée sur des données brutes qui ne prend pas en compte certains particularismes locaux.

■ L'ACCESSION AU LOGEMENT PRIVÉ POUR 12 PROFILS DE MÉNAGES MODESTES

Sources : meilleursagents.com/prix-immobilier ; FAP / FORS Recherche sociale.

A - Personne âgée seule au minimum vieillesse

B - Personne âgée seule avec une retraite (moyenne)

C - Jeune en alternance en 2^e année entre 21 et 25 ans à 61 % du SMIC

D - Personne seule au RSA

E - Famille monoparentale avec 1 enfant (8 ans) au SMIC

F - Famille monoparentale avec 1 enfant au RSA - parent isolé

G - Couple retraité au minimum vieillesse

H - Couple sans enfant, dont un parent au SMIC

I - Famille monoparentale avec 2 enfants, parent au SMIC

J - Famille avec 1 enfant dont un parent fonctionnaire cat. C échelon 1

K - Famille avec 2 enfants dont un parent au SMIC et un parent infirmier (après 5 ans de carrière)

L - Famille avec 3 enfants dont un parent professeur des écoles (éch. 8) et un parent au SMIC

Simulations sur les possibilités d'accession à la propriété

ACCESSION	Prix au m ² *	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
Revenus arrondis **		953 €	1 400 €	910 €	530 €	1 967 €	753 €	1 550 €	1 858 €	2 403 €	2 247 €	3 728 €	4 165 €
Mensualités autorisées (33 % taux d'effort)		315 €	462 €	300 €	175 €	650 €	248 €	511 €	613 €	793 €	742 €	1 230 €	1 374 €
Besoin en type de logement ***		T1				T2				T3		T4	
Rennes	3 890 €	NON	OUI	NON	NON	OUI	NON	NON	NON	NON	NON	OUI	OUI
St-Malo	4 740 €	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON
Fougères	1 740 €	OUI dans l'ancien	OUI	OUI dans l'ancien	NON	OUI	NON	OUI	OUI dans l'ancien				
Brest	2 080 €	OUI dans l'ancien	OUI	OUI	NON	OUI	NON	OUI dans l'ancien	OUI	OUI dans l'ancien	OUI dans l'ancien	OUI	OUI
Quimper	2 000 €	OUI dans l'ancien	OUI	OUI dans l'ancien	NON	OUI	NON	OUI dans l'ancien	OUI	OUI dans l'ancien	OUI dans l'ancien	OUI	OUI
Carhaix	1 160 €	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Vannes	3 720 €	NON	OUI dans l'ancien	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	OUI dans l'ancien
Lorient	2 370 €	OUI dans l'ancien	OUI dans l'ancien	OUI dans l'ancien	NON	OUI dans l'ancien							
Pontivy	1 640 €	OUI	OUI	OUI	ND	OUI	ND	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
St Brieuc	1 670 €	OUI dans l'ancien	OUI	OUI dans l'ancien	NON	OUI	NON	OUI dans l'ancien	OUI	OUI dans l'ancien	OUI dans l'ancien	OUI	OUI
Guimgamp	1 350 €	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Lannion	1 900 €	OUI	OUI	OUI	ND	OUI	ND	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Rostrenen	950 €	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI

* Les prix correspondent au prix moyen au m² des maisons et appartements. Source : journaldunet.com/patrimoine/prix-immobilier.

** Des revenus théoriques ont été établis pour chacun de ces profils, en intégrant les aides sociales légales (hors APL), grâce à des simulations sur mesdroitssociaux.gouv.fr

*** La simulation est établie à partir de l'hypothèse d'un emprunt souscrit sur 25 années, accompagné du versement d'une épargne correspondant à 21 % de la valeur du bien à acquérir (apport personnel immobilier moyen en 2022).

Simulations sur les possibilités d'accéder au parc locatif privé

LOCATIF	Loyer moyen au m ² * pour un appartement	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
Revenus arrondis		953 €	1 400 €	910 €	530 €	1 967 €	753 €	1 550 €	1 858 €	2 403 €	2 247 €	3 728 €	4 165 €
Loyers possibles arrondis (33 % taux d'effort)		315 €	462 €	300 €	175 €	650 €	248 €	511 €	613 €	793 €	742 €	1 230 €	1 374 €
Besoin en type de logement **		T1				T2				T3		T4	
Rennes	14,70 €	NON	OUI	NON	NON	OUI	NON	NON	NON	NON	NON	OUI	OUI
St-Malo	12,00 €	NON	OUI	NON	NON	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	OUI
Fougères	9,70 €	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Brest	10,70 €	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Quimper	10,30 €	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Carhaix	9,40 €	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Vannes	11,90 €	NON	OUI	NON	NON	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	OUI
Lorient	12,50 €	NON	OUI	NON	NON	OUI	NON	NON	OUI	NON	NON	OUI	OUI
Pontivy	8,90 €	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
St Brieuc	10,00 €	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Guimgamp	10,50 €	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Lannion	10,20 €	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Rostrenen	9,60 €	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI

* Les prix correspondent au loyer moyen/m² pour les appartements en janvier 2023. Source : meilleursagents.com/prix-immobilier

** Les taux d'effort théoriques calculés pour cette simulation n'incluent pas les aides au logement auxquelles peuvent prétendre certains de ces ménages, sachant que les agences immobilières dans leur majorité ne tiennent pas compte de ces ressources dans les candidatures à la location.

■ SE LOGER DANS LE PARC SOCIAL

Source : Aro HLM Bretagne.

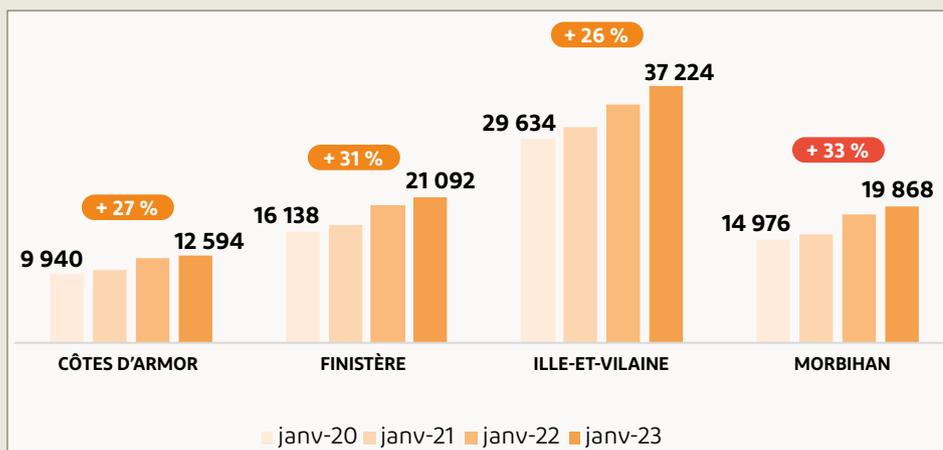


■ Au 1^{er} janvier 2023,
91 000 personnes en attente
d'un logement HLM

+ 6 % par rapport à l'année 2022
+ 28 % en trois ans

Demande HLM par département

Source : CREHA Ouest, janvier 2023.



Une forte progression de la demande hors mutation

Source : CREHA Ouest, janvier 2023.

	Janvier 2020	Janvier 2021	Janvier 2022	Janvier 2023
Demandes en cours	70 688	74 613	85 405	90 778
<i>Demandes hors mutation</i>	65 %	66 %	68 %	69 %
<i>Demandes de mutation</i>	35 %	34 %	32 %	31 %

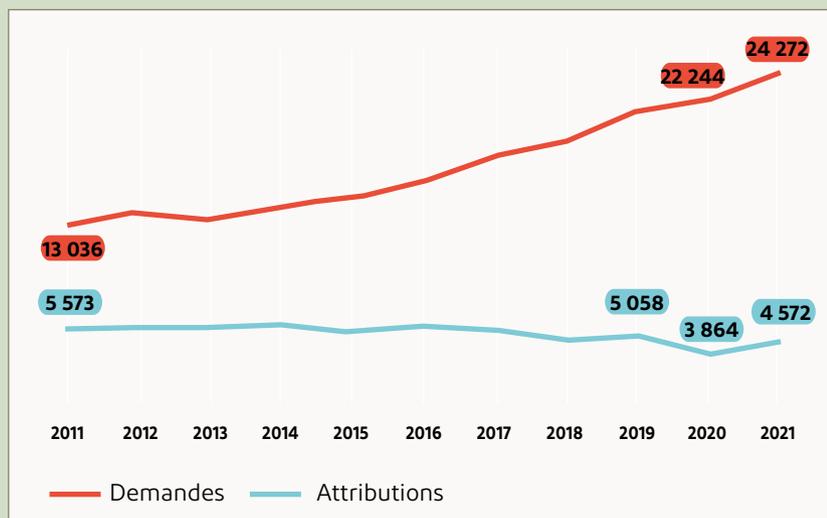
■ La part des demandes hors mutation a augmenté depuis 2020 et représente aujourd'hui **69 %** de la demande Hlm (+ 4 points).

ZOOM RENNES MÉTROPOLE

Source : Conférence Intercommunale du Logement.



Évolution de la demande et des attributions sur Rennes Métropole



Depuis 2011 :

+ 86 % de demandes

- 17 % d'attributions



■ LES ATTRIBUTIONS RÉGIONALES DE LOGEMENTS HLM



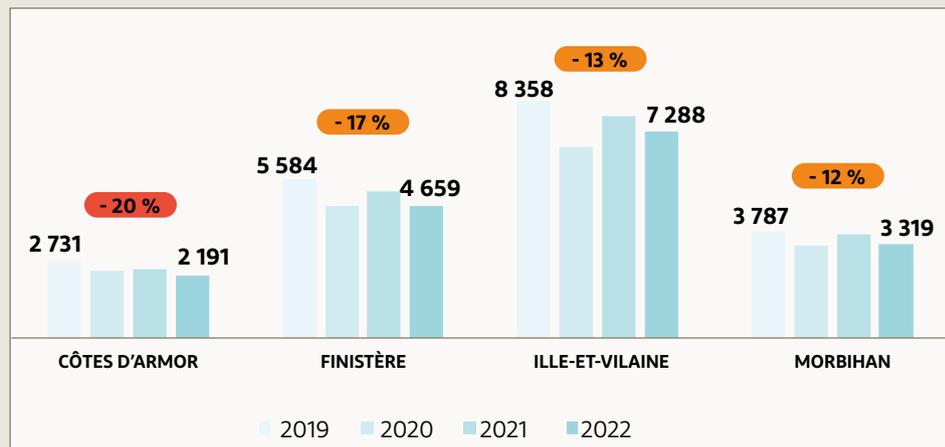
17 457 attributions en 2022

- 15 % en 4 ans

■ Les **3/4 des attributions** sont réalisées au profit des demandeurs hors mutation.

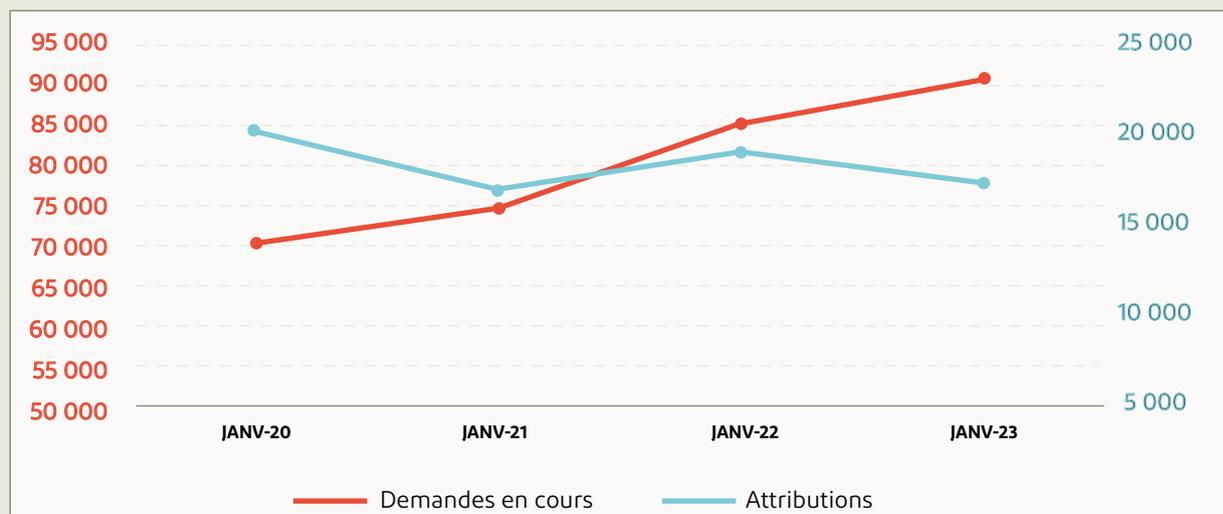
Évolution des attributions par département (2019- 2022)

Source : CREHA Ouest, janvier 2023.



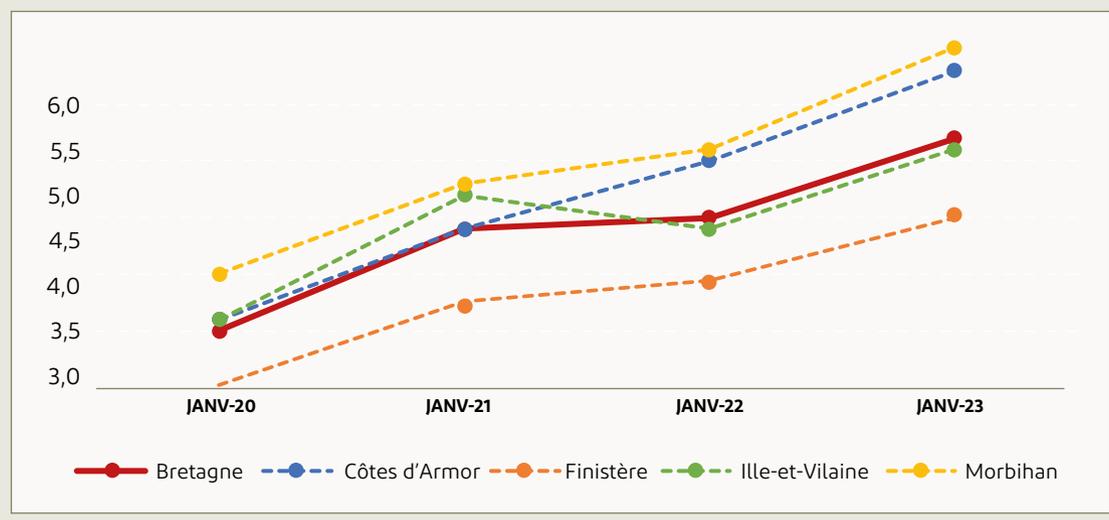
Évolution de la demande et des attributions (2020- 2023)

Source : Aro HLM Bretagne.



En janvier 2023, on compte en Bretagne **5,2 demandes pour 1 attribution.**

Pression sur le parc locatif social par département (2020 - 2023)



■ LES BILANS DU DROIT AU LOGEMENT OPPOSABLE

■ Des commissions de médiation qui s'engorgent.

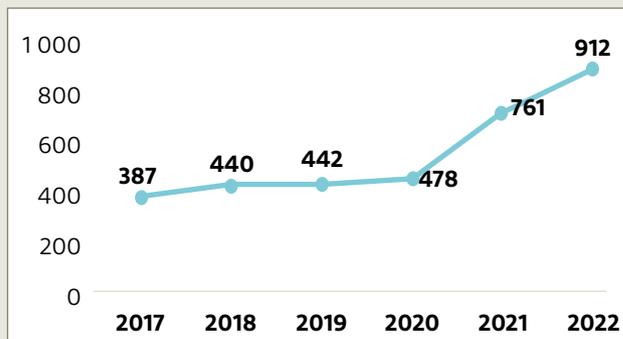
■ **+ 86 % d'augmentation des recours DALO/DAHO en Bretagne depuis 2019**
contre + 3,2 % en France métropolitaine.

Évolution des recours DALO en Bretagne (logement et hébergement)

Source : DREAL, bilan Habiter en Bretagne 2021.

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Côtes d'Armor	234	201	227	216	325	414
Finistère	160	124	147	104	193	263
Ille-et-Vilaine*	1	0	2	3	2	4
Morbihan	106	157	169	203	320	336
Total	501	482	545	526	840	1 017

Évolution des recours DALO logement en Bretagne



+ 25 % ** de recours DAHO dans les Côtes d'Armor entre 2021 et 2022.

58 % des requérants DALO sont des personnes seules.

Taux de décisions favorables ***

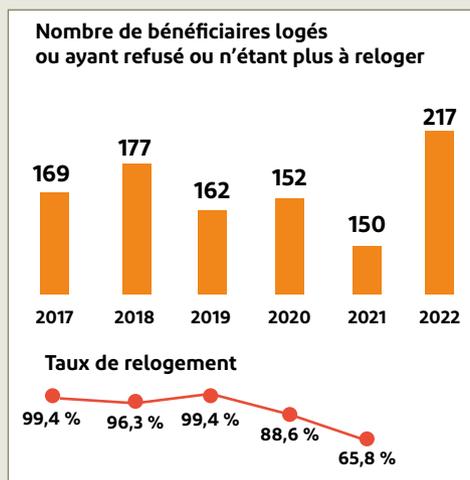
Source : DREAL.

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Morbihan	49 %	52 %	33 %	43 %	42 %	30 %
Finistère	42 %	51 %	34 %	38 %	41 %	52 %
Côtes-d'Armor	64 %	59 %	61 %	47 %	47 %	60 %
Taux national	62 %	57 %	50 %	38 %	40 %	35 %

Si le taux de reconnaissance DALO est plus favorable actuellement en Bretagne que dans d'autres régions, cette tendance devrait s'infléchir face à la progression des saisines et du manque de logement.

Relogements DALO

Source : Comité national de suivi DALO.



* Le faible nombre de saisines DALO en Ille-et-Vilaine s'explique par les relogements en amont à l'initiative de la Commission Locale de l'Habitat de Rennes Métropole qui est efficace mais connaît une très forte tension. ** Selon le SIAO 22 : passe de 60 recours DAHO en 2021 à 75 enregistrés en 2022.

*** Pour les départements enregistrant plus de 120 recours DALO entre 2017 et 2021.

■ ZOOM LOGEMENT D'ABORD

Source : DREAL, CRHH, Plan Logement d'abord 2018-2022.

Indicateurs plan Logement d'Abord 1

Source : DREETS Bretagne.

	2018 (et 2017 pour les PF)	2019	2020	2021	2022	TOTAL plan LDA I
Attributions HLM aux sortants d'hébergement	501	522	471	613	599	2 706
Attributions HLM aux sans-abri	304	352	345	383	455	1 839
Création de places d'Intermédiation locative (IML)	143	206	265	322	336	1 272
Ouverture de places en Pensions de Famille (PF)	107	69	42	34	44	296

■ En quatre ans, **les attributions de logements sociaux au profit des ménages sans domicile ont augmenté de 50 %** en Bretagne (+ 46 % au niveau national).

■ **1 272 places d'intermédiation locative ont été créées**, soit 130 % de l'objectif quinquennal (979 places).

■ **296 places de pension de famille ont été ouvertes**, ce qui correspond à 80% de l'objectif quinquennal (372 places). 1/3 des places ouvertes correspondent à des places en résidence accueil.

Part des attributions aux ménages sans domicile



■ Les **attributions au profit des ménages sans domicile ne représentent que 5,89% du total des attributions** au 31 août 2022 (2,87 % en 2017).

Objectif prévisionnels du Plan Logement d'Abord 2 (2023-2027) sur la Bretagne

- Objectif de 430 attributions de logement social par an pour les ménages « sans abri ou en habitat de fortune »
- Objectif de création de 230 places d'IML par an (soit 1 150 places créées sur 5 ans)
- Objectif de création de 100 places par an en Pension de famille (soit 500 places sur 5 ans)

LES DIFFICULTÉS DE MAINTIEN DANS LE LOGEMENT

■ DES MÉNAGES BRETONS EN GRANDES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES PAR RAPPORT AU LOGEMENT. DES RISQUES D'EXPULSIONS ACCRUS :

■ Au niveau national, au dernier trimestre 2022, on note une augmentation de 10 % des impayés de loyers pour la moitié des bailleurs sociaux

Mise en œuvre de la procédure d'expulsion en 2021

Sources : Préfecture ; DDETS.

Stade de la procédure d'expulsion	Côtes d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan
Commandements de payer	489	NC	NC	1071
Assignations	427	670	NC	576
Jugements	NC	NC	NC	404
Commandements de quitter les lieux	284	477	NC	371
Demandes de concours de la force publique (CFP)	190	320	NC	167
CFP accordés	157	204	NC	54
Expulsions effectives avec CFP	NC	104	NC	NC

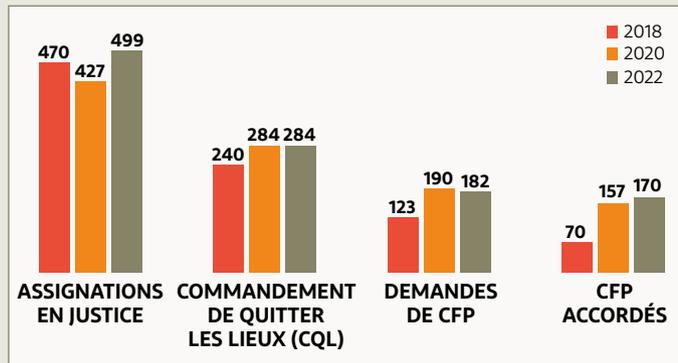


■ REGARD SUR LES EXPULSIONS LOCATIVES EN BRETAGNE

■ **CÔTES D'ARMOR.** Les assignations et les commandements de payer ont subi une hausse de 17 % de 2021 à 2022.

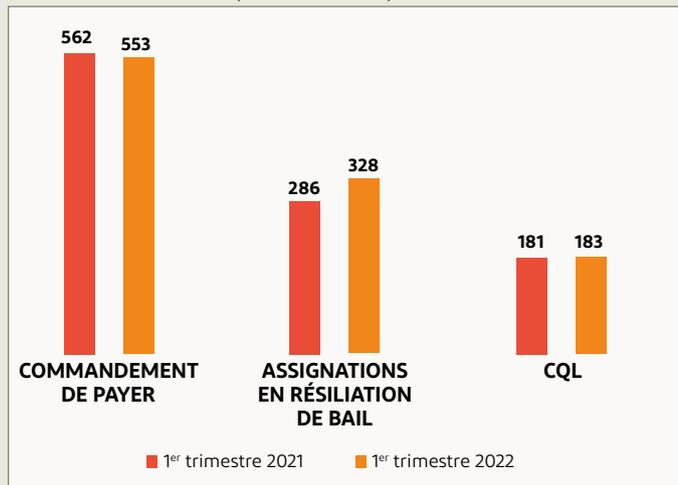
En 2022 : 93 % des CFP étaient accordés (82 % en 2021)

Source : Conseil Départemental des Côtes d'Armor.



■ **MORBIHAN.** Au 1^{er} semestre 2021 et 2022, les chiffres sont restés globalement stables avec une augmentation des assignations de **14 %**.

Source : Observatoire de la prévention des expulsions Morbihan – ADIL 56.



■ **FINISTÈRE.**

Décrochage sur certains territoires : les concours de la force publique augmentent fortement entre 2021 et 2022...

Arrondissement de Châteaulin :

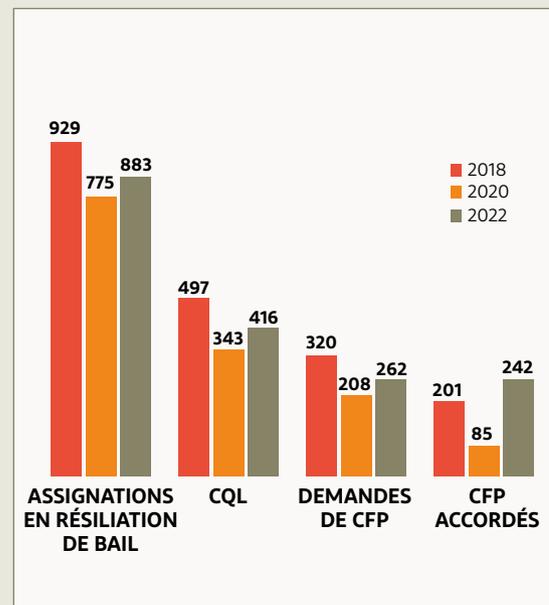
20 demandes de concours de la force publique en 2022 (5 en 2021)

14 concours de la force publique accordés en 2022 (5 en 2021)

Arrondissement de Morlaix :

28 concours de la force publique accordés en 2022 (13 en 2021)

Source : Bilan d'activité 2022 CCAPEX du Finistère.



MORBIHAN

Entre le premier semestre 2021 et 2022 sur le département du Morbihan, les données évoluent peu sauf les assignations en progression de 14 %.

Faut-il y voir globalement, un meilleur accompagnement et prévention des expulsions une fois les procédures engagées ?

En effet, depuis la crise sanitaire, avec le concours des DEETS et de la stratégie pauvreté ainsi que des Conseils Départementaux bretons, la Fondation Abbé Pierre a pu concourir à faire prospérer des actions concertées de prévention des expulsions en « aller vers ».

Il s'agit, dès signalement de l'impayé locatif auprès de l'autorité compétente, de tenter par tout moyen de prendre attache avec le locataire en difficulté. Une visite à domicile est proposée au ménage en impayé pour l'accompagner juridiquement, socialement et avoir l'évaluation la plus complète de la situation du ménage.

■ « Dispositif de prévention des expulsions et suivi juridique et social par l'ADIL 56, parc privé »

financé à hauteur de 74 000 € par la Fondation Abbé Pierre depuis 2020.

Bilan du dispositif ADIL 56 en 2022

- 386 situations d'impayés de loyers reçues ;
- 153 ménages rencontrés * dont :
 - 80 foyers qui ont repris le paiement de leur dette ;
 - 55 foyers qui ont entièrement soldé leur dette ;
 - 18 qui n'ont pas du tout repris le paiement.

■ Confédération Syndicale des Familles du Morbihan

financé à hauteur de 57 787 € depuis 2021 pour réaliser l'accompagnement des familles en situation d'expulsions/ d'impayés de loyers dans le parc social.

CÔTES D'ARMOR

Dispositif d'accompagnement des locataires en situation d'expulsion locative,

financé en 2023 par la Fondation Abbé Pierre à hauteur de 30 000 €.

Au regard des chiffres des expulsions dans les Côtes d'Armor et des concours de la force publique accordés, il apparaissait urgent de monter une action préventive avec l'ADIL 22, le CD 22 et la DDETS 22 pour prévenir les situations d'impayés de loyers et offrir un accompagnement global, juridique et social.

Un binôme dédié, travailleur social/juriste doit permettre d'accompagner plus efficacement les ménages en impayé, enrichir le diagnostic et s'assurer de l'activation de l'ensemble des droits légaux.**

ILLE-ET-VILAINE

SOLIHA AIS, dispositif départemental d'accompagnement à destination des locataires du parc privé en impayé de loyers financé à hauteur de 40 000 € depuis 2021.

Le projet soutenu également par le CD 35, vise à créer une offre d'accompagnement à destination des locataires du parc privé en impayés de loyer, sur l'Ille-et-Vilaine.

La prévention des expulsions est un enjeu majeur pour les années à venir car la hausse des prix, le coût du logement deviennent insupportable pour nombre de ménage, qui de bonne foi ne pourront faire face. Il faut maintenir les ménages dans les lieux par des dispositifs et outils pérennes, bien financés par l'Etat, les Conseil Départementaux, les collectivités locales.

Il faudra aussi, plus structurellement, revoir la question des aides sociales (triplement du chèque énergie, hausse des APL) pour que les impayés de loyers et expulsions fléchissent enfin.

* Une relance est envoyée automatiquement à chaque ménage en situation d'impayé mais le taux de réponse est assez faible, ce qui explique que seul 40 % des ménages sont rencontrés.

** Recrutement à venir d'une CESF au sein de l'ADIL 22.

LES MAUVAISES CONDITIONS D'HABITAT

■ LOGEMENTS INCONFORTABLES EN BRETAGNE

Source : DREAL.

■ En 2019, il reste théoriquement, plus de 37 000 résidences principales sans salle de bain avec baignoire ou douche



■ L'HABITAT DÉGRADÉ ET INDIGNE

Source : DREAL

■ 63 000 logements sont potentiellement indignes en Bretagne

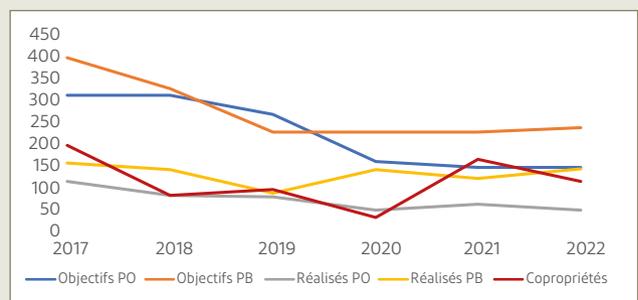
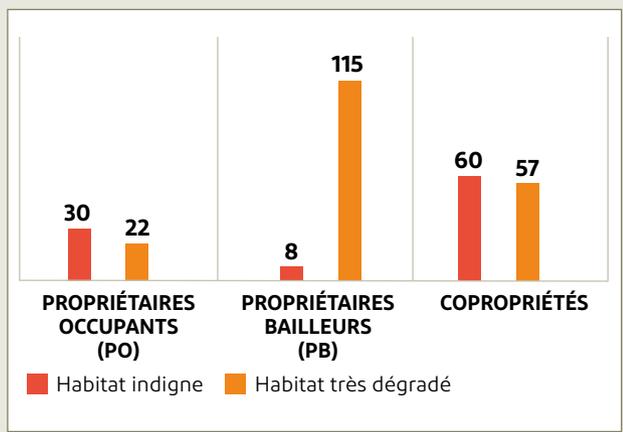


Aides aux travaux de l'ANAH : évolution du différentiel entre objectifs et réalisés

Sources : DREAL Bretagne - SCEAL (infocentre ANAH)

Logements financés par les aides de l'ANAH en 2022

Source : DREAL.



PO : propriétaire occupant / PB : propriétaire bailleur.

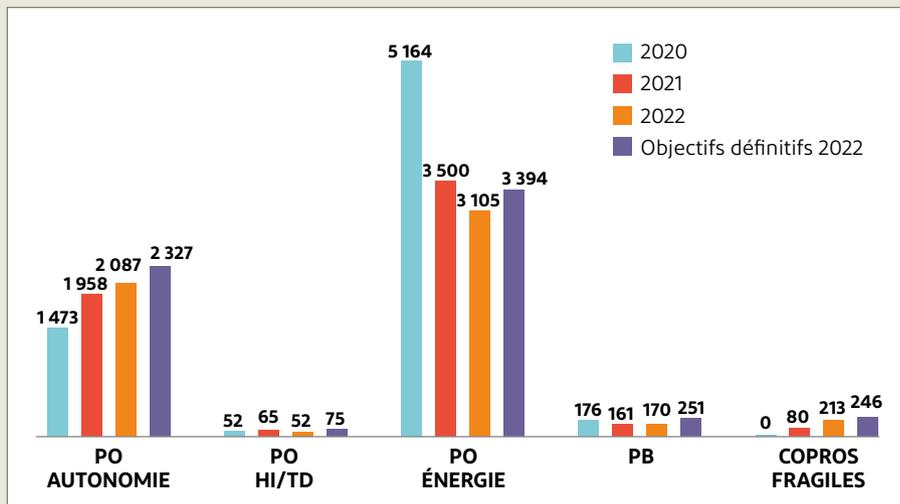
■ Des objectifs pour le traitement de l'habitat indigne de moins en moins ambitieux pour les propriétaires pauvres

Des réalisations en deçà des objectifs de rénovation de logements indignes/très dégradés (PO) :

149 logements en 2023 : 29 dans les Côtes d'Armor, 24 dans le Finistère, 36 en Ille-et-Vilaine, et 11 dans le Morbihan (réserve régionale de 49 logements).

Part des financements de la LHI (PO HI/TD) au regard des autres financements ANAH

Source : CRHH.



■ **En 2022, 52 logements indignes/très dégradés** financés ANAH pour un objectif de 78 logements (67 % des objectifs atteints).

NB : Certains territoires n'ont pu accompagner aucun dossier de rénovation LHI/TD.

■ Forte diminution du nombre de dossiers financés habitat indigne / très dégradé entre les années 2011 et 2021

- 74 %
pour les projet
de rénovation
d'habitat indigne
(de 116 à 30 dossiers)

- 26 %
pour les projets
de rénovation
d'habitat dégradé
(de 179 à 133 dossiers)

+ 59 %
du reste à charge après aides publiques
en 2 ans
12 228 € en 2020 / 21 787 € en 2022 *

* Les montants moyens de travaux financés sont aussi en augmentation : 44 377 € en 2020, 59 628 € en 2022 (source Fondation Abbé Pierre, bilan Bretagne SOS TAUDIS Travaux, Aurélie Jouanno).

Explications

Un désintérêt des opérateurs et des territoires pour la lutte contre l'habitat indigne ?

Un défaut d'animation sur la thématique

Des marchés publics ne prenant pas assez en compte le temps d'accompagnement et la fragilité des ménages propriétaires occupants

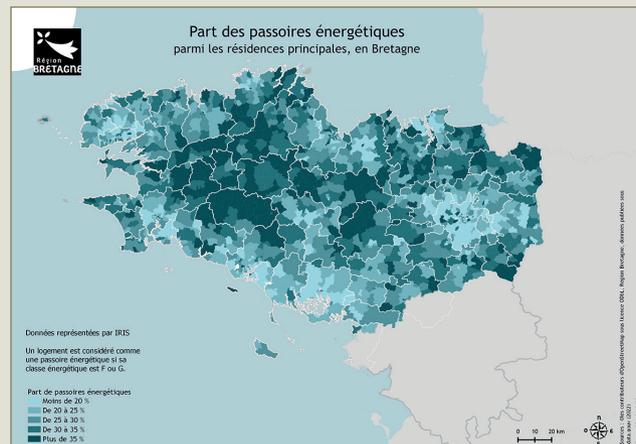
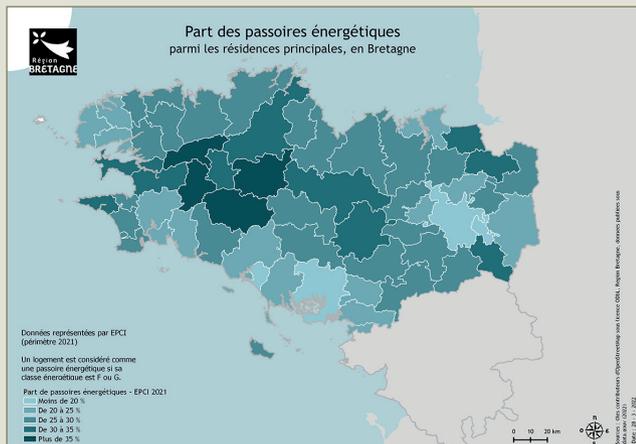
La hausse du coût des matériaux et l'indisponibilité des artisans et professionnels

La suppression de l'APL accession qui a conduit à des restes à charges après aides publiques trop importants pour les propriétaires occupants

■ LES LOGEMENTS ÉNERGIVORES ET LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Cartographie des passoires thermiques par collectivités et à l'iris

Source : Région Bretagne.



La précarité énergétique explose en Bretagne et la statistique publique (avant 2020) n'est pas à jour sur le sujet qui connaît une forte aggravation depuis 2021. Malgré la mise en place d'un bouclier tarifaire, une augmentation du chèque énergie et de quelques primes spécifiques, la précarité énergétique s'aggrave !

Comment les ménages vont-ils pouvoir supporter une augmentation minimum de 15 % de leur facture d'énergie en 2023 ?

Nous craignons des restrictions, des coupures et au final un non recours aux aides publiques (FSL, CCAS). La question de la santé « dans le logement » est aussi en jeu !



■ En Bretagne, 224 468 ménages (14,6 %) en précarité énergétique liée au logement (13,9 % en France Métropolitaine)



■ En Bretagne, 345 876 ménages (22,5 %) en précarité énergétique logement ou mobilité quotidienne voiture (20,2 % en France Métropolitaine)

■ **Un parc HLM breton moins énergivore qu'au niveau national : 13 % contre 20% à l'échelle nationale en 2018** (11 % en Ile-et-Vilaine ; 18 % dans le Morbihan)

Sources : GEODIP, ONPE (ENL 2013, ENTND 2012), Région Bretagne.



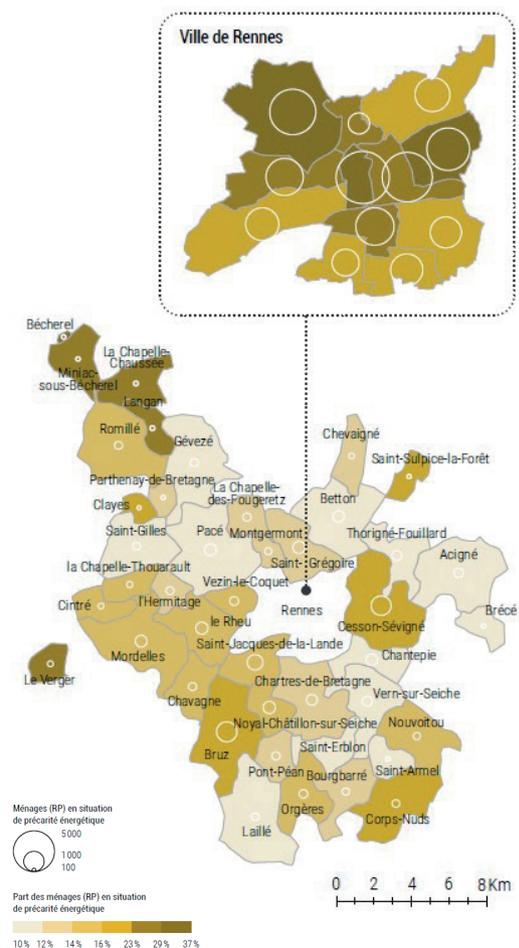
■ **21 100 ménages en précarité énergétique logement sur Rennes Métropole (2022)**

Source : Audiar Rennes.



■ **32 500 ménages en précarité énergétique carburant sur Rennes Métropole (2022)**

PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE LIÉE AU LOGEMENT SUR RENNES MÉTROPOLE
Modèle Enerter 2021 Énergies Demain



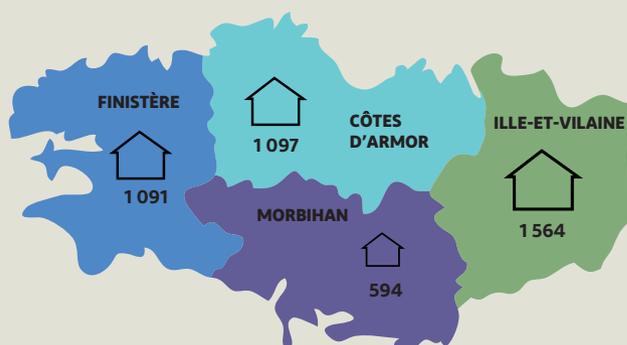
■ AIDES AUX RÉNOVATIONS ÉNERGÉTIQUES SUR LES RÉSIDENCES PRINCIPALES

Source : centre ANAH , Habiter Mieux sérénité.

■ **En Bretagne, 4 346 logements ont été financés en 2022**

(4 067 en 2021 ; 5 390 en 2020)

L'aide Habiter Mieux Sérénité était destinée, principalement à des projets conséquents et globaux de rénovation du logement.



■ **41 003 dossiers « Ma Prime Rénov » ont été financés en Bretagne en 2022**

Ce programme d'aide, très ouvert, moins accompagné, modulable en fonction des ressources des propriétaires, permet des aides par tranche de travaux (changement de chaudière, isolation des combles, ou des murs, ventilation, etc.).

« 10 fois plus de petits gestes de rénovation que de projets ambitieux de rénovations globales ».

Un abandon public des propriétaires les plus pauvres dans les logements indignes et dans les passoires thermiques !

LA PRODUCTION DE LOGEMENTS

■ CONSTRUCTION GLOBALE



■ **482 200** logements autorisés à l'échelle de la France

■ **30 300** logements ont été autorisés en Bretagne en 2022.

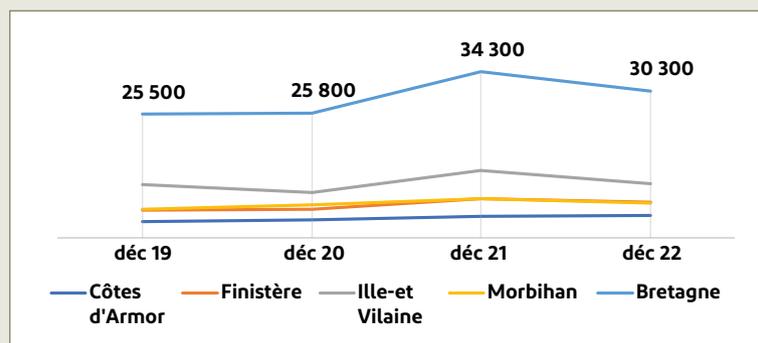
Les autorisations sont en baisse de 11,8 % par rapport à 2021 alors que la moyenne nationale augmente de 3 %

■ **27 700** logements ont été commencés en 2022 soit 2,5 % de plus qu'en 2021, alors que la tendance nationale diminue de 3,7 %

La construction neuve se concentre sur les agglomérations de Rennes, Lorient, Saint-Malo, Brest, Quimper et Saint-Brieuc et sur le littoral sud de la Bretagne.

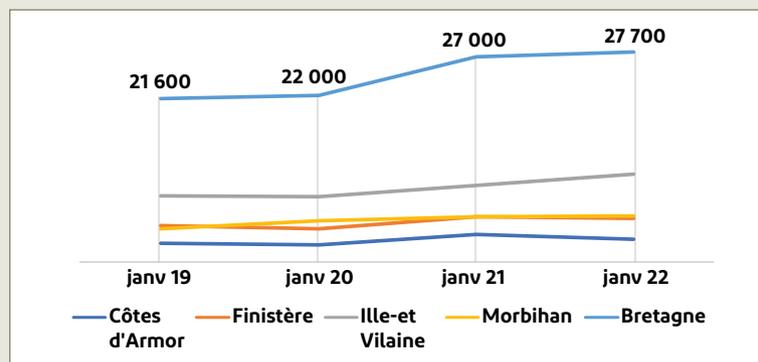
Logements autorisés en Bretagne depuis 2019

Source : SDES MTECT, Sit@del2.



Logements mis en chantier en Bretagne depuis 2019

Source : SDES MTECT, Sit@del2.



■ LES LOGEMENTS SOCIAUX

Sources : DREAL ; ARO HLM Bretagne.

74 % des objectifs LLS atteints

4 734 logements agréés

#10 au classement des régions françaises

	Objectifs PLH	Prog CRHH mars 22	Redéploiement Oct 2022	Nb agréments LLS	atteinte LLS/obj PLH	atteinte LLS/Prog CRHH
Saint-Brieuc Armor Agglo	250	238	206	171	68 %	72 %
Loudéac Cté Bretagne Centre	37	58	53	43	116 %	74 %
Dinan Agglomération	103	80	163	60	58 %	75 %
Lannion Trégor Communauté	131	178	69	61	47 %	34 %
DDTM22	157	227	233	212	135 %	93 %
Brest Métropole	300	123	239	239	80 %	194 %
Quimper Bretagne Occidentale	196	291	299	254	130 %	87 %
CD Finistère	412	796	708	715	174 %	90 %
Rennes Métropole	1053	1572	1289	1211	115 %	77 %
Saint-Malo Agglo	197	211	115	94	48 %	45 %
Vitré Communauté	75	144	165	75	100 %	52 %
CD Ille et Vilaine	477	927	769	770	161 %	83 %
Lorient Agglomération	282	419	242	136	48 %	32 %
Golfe du Morbihan Vannes Agglo	390	570	431	344	88 %	60 %
DDTM 56	271	523	547	349	129 %	67 %
Total Bretagne	4331	6357	5528	4734	109 %	74 %

LLS : Logements locatifs sociaux.

■ 4 734 logements sociaux ont été financés en 2022, ce qui représente une légère baisse par rapport à l'année 2021 (4 819)

Les collectivités réalisent 74 % des objectifs de logements locatifs sociaux définis au sein du Conseil Régional de l'Hébergement et de l'Habitat (75,2 % en 2021)

En termes de classement des régions ayant atteints leurs objectifs de logements sociaux, la Bretagne est encore en recul et se positionne à la 10^e place après avoir été dans le peloton de tête pendant des années.

« Pour l'ARO HLM, qui représente les bailleurs sociaux en Bretagne, cet état de fait est lié au dialogue et au temps de rencontre entre les projets locaux identifiés et l'enveloppe nationale dévolue aux projets en région.

L'environnement et l'écosystème de la construction sont aussi bouleversés. Si auparavant, il fallait 12 mois pour sortir une opération (avant demande d'agrément, hors temps de chantier), il faut aujourd'hui 18 à 24 mois du fait des appels d'offre infructueux, de l'évolution rapide des coûts de construction*, des recours sur permis de

construire et de la faible acceptabilité du logement social par certains citoyens.

Les conceptions initiales doivent être revues pour conserver l'équilibre des opérations. Souvent celles-ci ne disparaissent pas, mais sont reportées ».

Pour la Fondation Abbé Pierre, le taux de financement du logement social breton par l'État doit être revu même si l'on constate une amélioration en 2023**.

En effet, l'État définit par région, un montant moyen de subvention par logement. Plusieurs critères sont pris en compte dont le plus important (pour 80 %) sont les coûts de production de logements sociaux (travaux et fonciers).

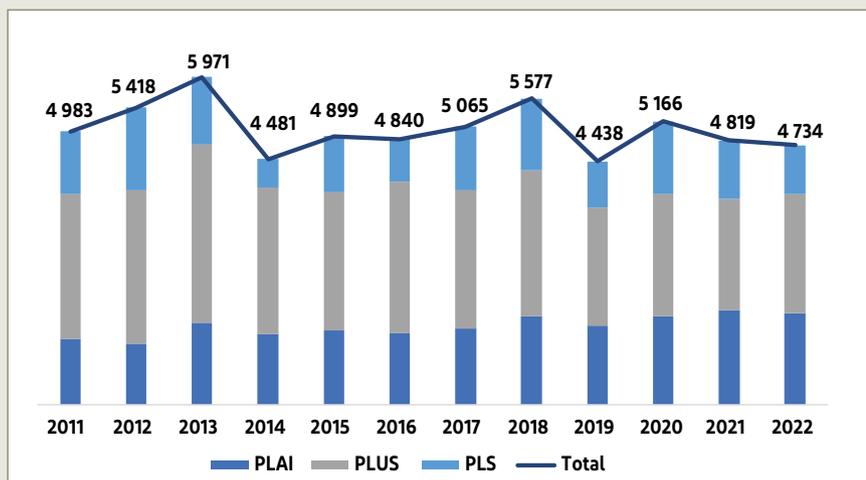
Cela a pu conduire en 2020, 2021 et 2022, la région Bretagne à bénéficier de la plus faible subvention, après la Normandie, pour des projets de logements très sociaux (6 857 € en moyenne pour du logement PLAI).

* <https://www.banquedesterritoires.fr/sites/default/files/2021-10/eclairage-25.pdf>

** Augmentation de 6,4 % soit de 439 € par logement très social.

Nombre d'agrément de logements sociaux par année et par produit

Source : DREAL.



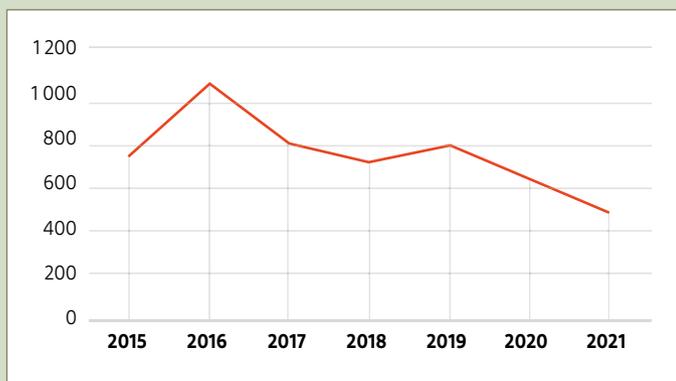
Détail par type de logements HLM en nombre d'agrément

	2019	2020	2021	2022
Prêt Locatif Adapté d'Intégration	1 450	1 614	1 726	1 672
Prêt Locatif à Usage Social	2 152	2 231	2 033	2 164
Prêt Locatif Social	836	1 321	1 060	898
Total	4 438	5 166	4 819	4 734

ZOOM RENNES MÉTROPOLE SUR LE LOGEMENT SOCIAL

Source : CIL RM 2023.

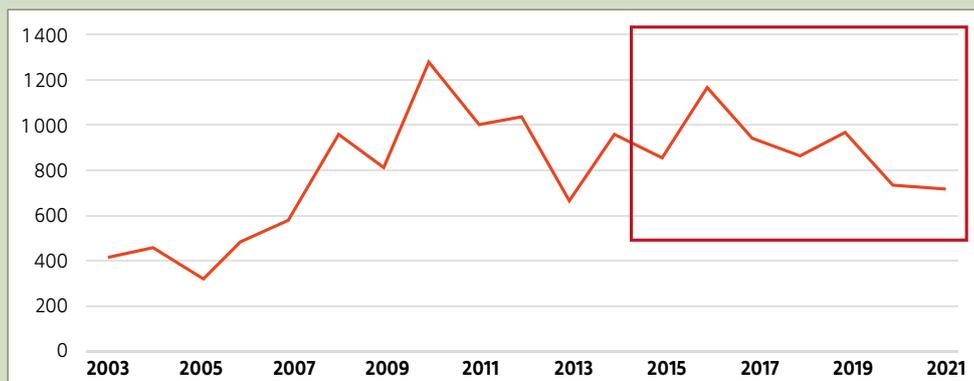
Mise en service de PLUS-PLAI



Évolution des livraisons sur Rennes Métropole

Livraisons de logements locatifs sociaux **dont PLS**

Sources : Imhoweb ; traitements AUDIAR - année de mise en service.



■ Même si en terme de programmation de logements sociaux, Rennes Métropole réalise de bons résultats (115 % des objectifs du Programme Local de l'Habitat), la livraison de logement est restée assez faible en 2021 avec seulement 731 logements.

■ L'OBLIGATION DE PRODUIRE DES LOGEMENTS SOCIAUX

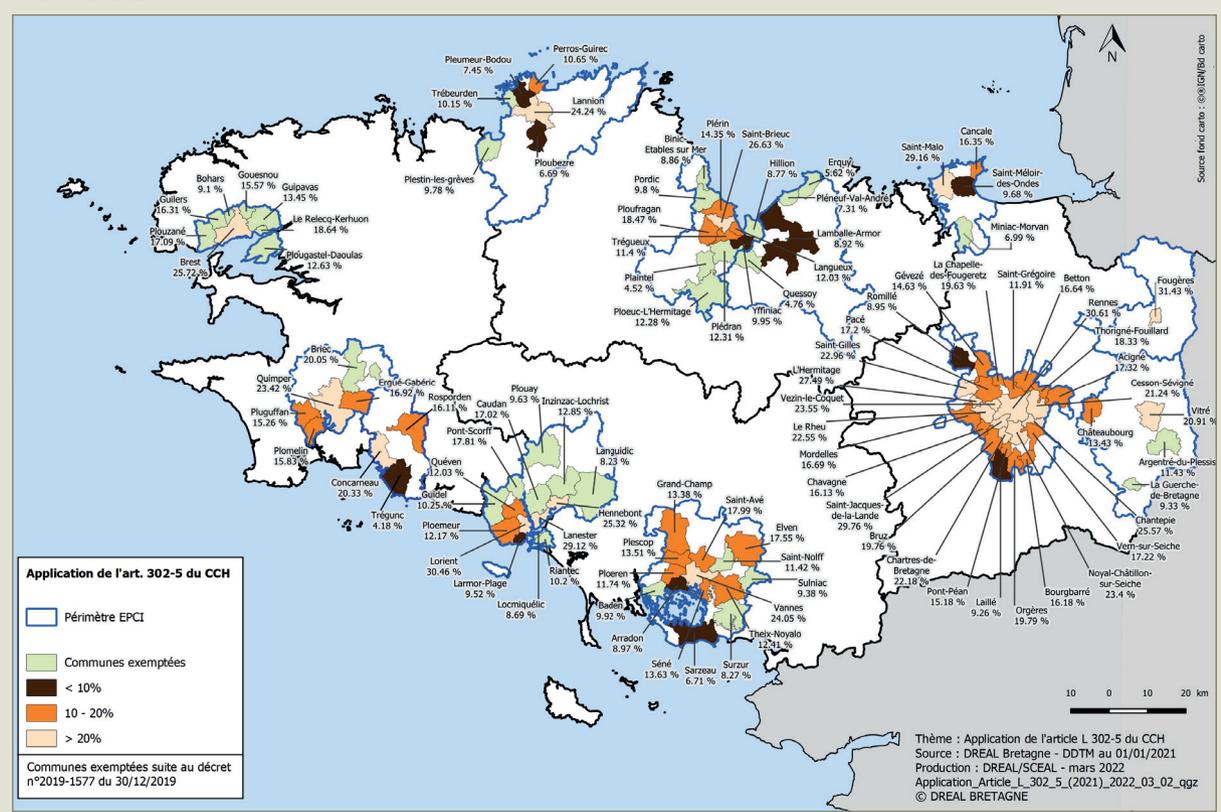
La loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) oblige les communes déficitaires en logement social à atteindre 20 % de logement sociaux (25 % pour le territoire de Lamballe Terre et Mer).

Même si la loi a pu être critiquée à certains égards, notamment sur le plan technique, et faisant fi de certains particularismes locaux, elle reste à ce jour la législation la plus incitative pour amener les territoires à produire du logement HLM.

101 communes sont concernées mais 34 communes en ont été exemptées (communes éloignées des bassins d'activités, territoires de faible tension sur le logement social, zones inconstructibles).

Carte des territoires assujettis aux 20 % de logements sociaux en Bretagne

Source : DREAL.



En 2021, 23 communes bretonnes qui n'ont pas réalisé leurs objectifs de logements HLM, ont dû verser 1 241 000 € aux collectivités délégataires des aides à la pierre et au Fonds National des Aides à la Pierre (FNAP) pour financer le logement social.

Tableau de bord du mal-logement en Bretagne

II - Bilan des actions et des engagements de la Fondation Abbé Pierre en Bretagne

Nous voulions cette année, au-delà d'un tableau de bord régional sur la situation du mal-logement dans la région, montrer les réalisations de l'agence Bretagne dans le cadre de son projet de territoire 2018-2022, même si ce dernier a dû faire preuve d'une grande agilité durant la crise sanitaire du Covid 19 et s'éloigner quelque peu de ses objectifs initiaux.

Nous avons fait le choix de prévenir, traiter et accompagner le mal-logement sur des territoires très distincts (Rennes Métropole, le centre Bretagne avec Poher Communauté, et Quimper Bretagne Occidentale), tout en continuant à l'échelle de la région à nous mobiliser sur la thématique de l'habitat indigne, dégradé et énergivore.

En appui sur nos équipes salariées et bénévoles et à travers nos plaidoyers, interpellations, participations aux instances locales et missions sociales, la finalité de ces projets de territoires est de venir soutenir les territoires, sous différentes formes, pour faire avancer la lutte contre le mal-logement et l'accompagnement des ménages les plus fragiles. Tantôt, nous avons pu agir dans les interstices des politiques

publiques, comme à Rennes en développant un plan « 0 SDF » ; tantôt nous avons investi, en proximité, des territoires ruraux où la lutte contre le mal-logement n'était pas au programme des interventions publiques faute de diagnostics, d'outils opérants, de partenaires et de moyens humains.

En ce qui concerne le traitement de l'habitat indigne, dégradé et énergivore, les maîtres mots pour la Fondation ont été persévérance, proximité et agilité pour continuer à agir au profit des propriétaires pauvres en situation d'habitat indigne, alors que les politiques publiques nationales se délitoyaient, que l'animation locale faisait défaut et que les dispositifs d'aides s'éloignaient de plus en plus des ménages pauvres.

Voici en quelques chiffres, une synthèse de nos engagements et réalisations.

LE PLAN « 0 SANS DOMICILE FIXE »

Après une première action avec la collectivité de Pontivy, le CCAS et le Réseau Éducation Sans Frontières (RESF), l'agence Bretagne de la Fondation Abbé Pierre a développé des solutions de logements solidaires à Rennes principalement, afin de lutter contre le sans-abrisme et combattre le développement des squats et installations précaires.

CCAS DE PONTIVY/RESF

Sous location HLM

Cette solution a été mobilisée pour 10 familles sortant de CADA, 44 personnes dont 26 enfants.

PLAN 0 SDF RENNES MÉTROPOLE

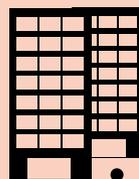
Commodats

Cette action consiste à solliciter des promoteurs propriétaires d'immeubles vacants voués à la démolition, et à prévoir l'installation gratuite de personnes sans-abris accompagnées sur des périodes de 1 à 3 ans. Après la rencontre avec le promoteur, une visite de l'immeuble a lieu rapidement pour estimer les capacités d'usage pour les ménages, les investissements nécessaires et définir le fonctionnement (accompagnement par une association partenaire, prise en charge du coût des fluides).

La Fondation recherche des financements et des partenaires pour les interventions techniques (dispositif Le relais de la SEA 35, Compagnons Bâisseurs). Elle incite par le biais du « commodat » (convention de prêt à usage) à la sécurisation juridique de l'occupation et à la restitution de l'immeuble. Les associations partenaires proposent des cohabitations à plusieurs familles en grande difficulté (à la rue, dans des gymnases, sous des tentes, etc.). La Fondation Abbé Pierre veille à ce que l'action ne soit pas qu'une simple mise à l'abri de ménages, mais un véritable projet de vie collective mêlant convivialité, entraide, accès aux droits, à la citoyenneté, aux transports, aux loisirs et au sport.

Point-forts de l'action :

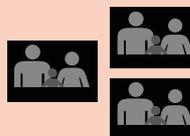
La réactivité de la Fondation, son ingénierie dans le montage de projet, la mobilisation de fonds d'urgence pour les travaux, la mise en lien avec un réseau des partenaires, le respect des engagements du commodat par les parties prenantes.



En 4 ans : 50 immeubles visités,
40 immeubles captés au profit
de ménages sans abris.



11 promoteurs mobilisés
et 4 associations assurant
l'accompagnement
des ménages logés.



160 à 180 places selon les captations
d'immeubles.



La Fondation soutient également à Rennes
des actions de maraudes, de distribution
alimentaire, d'accompagnement hors habitat
et l'émergence de tiers lieux :

Cœur résistants, Utopia 56 : 184 000 €

En conclusion, dans la métropole de Rennes, pour combattre le sans-abrisme, accroître le parc de logements solidaires, améliorer les conditions de vie et la qualité de l'accompagnement des ménages logés, **la Fondation Abbé Pierre a mobilisé 556 000 € entre 2018 et 2022.**

LOGEMENT MOBILISÉ DANS LE CADRE D'UN COMMODAT
POUR HÉBERGER TEMPORAIREMENT LES FAMILLES AVEC ENFANTS.



NOUVEL IMMEUBLE APRÈS DEMOLITION ET CONSTRUCTION.
IMMEUBLE MIDTOWN, BATIARMOR, 2022.



Famille M.

Joseph et sa famille font partie des familles hébergées par la Fondation Abbé Pierre à Rennes. Arrivés en France en 2011 pour fuir leur pays d'origine car ils étaient en danger de mort, après avoir traversé plusieurs pays et vécu des épreuves difficiles, Monsieur et Madame se retrouvent à Rennes.

Ils sont en contact avec plusieurs associations sur le territoire et entament les démarches administratives. Ils seront déboutés du droit d'asile une première fois à leur arrivée.

Durant leurs deux premières années à Rennes, ils seront hébergés par le 115, dans des hôtels, dans des squats... Quand ils ne sont pas pris en charge par le 115, ils sont obligés de dormir dehors comme ils peuvent. Madame tombe enceinte et la situation n'est plus tenable pour eux, il faut qu'ils trouvent une solution pour se loger.

Cette période leur rappelle des souvenirs très durs, beaucoup d'angoisse et de désespoir, ils disent qu'ils n'avaient « plus rien » à ce moment. Ils évoquent aussi la complexité des procédures et le découragement face à ça, ainsi que la crainte de se voir à nouveau refuser un titre de séjour.

En 2018, ils rencontrent une association rennaise, soutenue par la Fondation Abbé Pierre et vont pouvoir accéder à un hébergement grâce à un commodat signé entre un promoteur et l'association. C'est la première maison sous commodat qui sera signée à Rennes en lien avec la Fondation Abbé Pierre. C'est un ancien bar racheté par le promoteur pour construire un immeuble collectif. Le commodat est initialement prévu pour une courte durée mais au regard des procédures d'urbanisme, il sera prolongé jusqu'en 2023.

La Fondation viendra financer les travaux de remise aux normes de l'électricité, la sécurisation du logement notamment pour les enfants, la pose d'un ballon d'eau chaude... Les fluides seront financés par le

CCAS et la Fondation et l'association se chargera de l'accompagnement de la famille pour les démarches.

La famille décrit le logement comme une nouvelle étape dans leur parcours, qui leur a permis de se poser et de se projeter. Monsieur a pu trouver des petits emplois et Madame a repris la couture qui est son métier d'origine. Les enfants ont pu être scolarisés normalement. L'angoisse de savoir où dormir a disparu, ils ont pu retrouver leurs repères et « recommencer à vivre ». En juillet 2022, ils se voient octroyer une carte de séjour « vie privée et familiale » valable 1 an puis renouvelable. Ils ont pu accéder à un appartement T4 dans le parc social à Rennes.

Ils disent être extrêmement chanceux d'avoir pu être logés à titre gracieux durant toutes ces années à Rennes, et ne savent pas comment ils auraient fait autrement. Malgré le financement des fluides, la famille avait cumulé en totalité des dettes d'eau et d'électricité à hauteur de 2 500 €, que la Fondation a pris entièrement en charge pour leur permettre de pouvoir repartir de zéro dans leur nouveau logement.



Monsieur M. à l'aube d'un parcours logement effectif

Famille K.

Monsieur et Madame sont arrivés d'Afrique subsaharienne en 2010, à la recherche de « paix et de sécurité ». Ils sont arrivés en France démunis, sans argent et sans connaissance.

C'est le hasard des rencontres qui les a menés jusqu'à Rennes. Au bout de quelques mois et plusieurs hébergements temporaires et précaires, Madame est enceinte, ils dorment à la rue et Madame confie être très inquiète pour elle et son bébé. Ils seront acceptés ensuite en CADA, dans lequel ils resteront 3 ans.

Ils n'ont aucune certitude sur leur avenir et beaucoup d'angoisses les minent. Durant 6 ans (jusqu'en 2020), ils seront contraints d'aller d'hébergement en hébergement, souvent séparés (Monsieur à un endroit, et Madame avec les enfants à un autre endroit). Ils n'ont pas de vie familiale et c'était compliqué et très insécurisant.

L'un des enfants présente de gros problèmes de santé et nécessite une prise en charge régulière à l'hôpital ainsi qu'un aménagement global du logement. C'est par le CHU de Rennes qu'en 2020 la Fondation est mise au courant de la situation de cette famille et des problèmes de santé de leur enfant.

Le plan « 0 SDF » fonctionne déjà depuis 2-3 ans sur la métropole, avec de nombreux logements captés. La Fondation trouve grâce à promoteur un premier logement qui sera adapté à cette famille et à ses problématiques, en plein centre de la commune de Thorigné-Fouillard.

Pour l'aménagement de cette maison, la Fondation est intervenue à hauteur de 1 700 € pour l'achat de petits matériaux électriques et de chauffage ; pour du mobilier de première nécessité et pour le financement des fluides pendant la durée d'occupation. L'installation dans la maison était pressée puisque l'intervention chirurgicale de la fille dépendait de l'arrivée dans un lieu stable et adapté à son état.

La famille va être hébergée dans ce logement 6 mois, puis sera relogée dans un logement sur la commune de Thorigné-Fouillard, en lien avec le CCAS.

La Fondation a continué à suivre la famille et être en lien avec eux. À la fin de la durée d'occupation du deuxième logement et grâce à la coopération avec les promoteurs, elle réussit de nouveau à trouver une autre maison sur la commune du Rheu, adaptée à la famille. Elle interviendra à hauteur de 3 400 € pour les travaux de sécurisation et d'entrée dans les lieux.

Madame exprime le soulagement d'avoir pu accéder à ces trois logements, gratuitement.

« Ça nous a permis de revivre ensemble, ça a été un énorme soulagement »

« Dans ces logements, on se sentait plus en sécurité et rassurés. On avait moins de pression. On a senti aussi que le CCAS et la Fondation Abbé Pierre étaient là pour nous. »

La famille a finalement été régularisée et a pu accéder à un logement social, sur la commune de Thorigné-Fouillard.

Madame dit qu'elle se sent extrêmement soulagée et qu'elle n'y croyait plus.

« Je vais enfin pouvoir me sentir chez moi »

Aujourd'hui, la dernière maison captée par la Fondation a été orienté vers le Collectif des Parents d'Elèves de Rennes, qui y héberge actuellement 13 personnes avec des enfants scolarisés dans les écoles rennaises, pour leur éviter les nuitées hôtelières ou les campements.

LA LUTTE CONTRE LE MAL-LOGEMENT EN SECTEUR RURAL/DÉTENDU

Agir contre le mal-logement en secteur rural/détendu n'a rien à voir avec les actions mises en œuvre dans les agglomérations et métropoles. La précarité et le mal-logement y sont moins visibles et étudiés, plus difficiles à traiter du fait du manque de moyens (financiers et humains), d'une acculturation à parfaire et du fait d'une gouvernance souvent moins affirmée sur le sujet. **La moitié des ménages bretons vivant en secteur rural/détendu, la Fondation ne pouvait s'en désintéresser.**

Le projet de territoire 2018-2022 de la Fondation Abbé Pierre a choisi d'investir le territoire de **Poher Communauté** pour soutenir les acteurs dans la lutte contre le mal-logement et la précarité. Ce territoire, carrefour du Centre Ouest Bretagne évoquait en 2018 des difficultés de diagnostics, de repérage des ménages, « d'aller vers »... alors que les indicateurs statistiques à l'échelle régionale sur le logement et les questions sociales étaient très préoccupants (un quart des ménages sont en précarité énergétique).

Après avoir en proximité convaincu les élus et les réseaux locaux, soutenu un diagnostic sur les outils à mettre en place et invité des partenaires associatifs à s'implanter durablement sur le secteur, **le territoire bénéficie aujourd'hui d'un outil complet de lutte contre le mal-logement et d'une cellule opérationnelle dédiée**, la 2^{ème} en terme d'activité après celle de Brest Métropole alors que Poher Communauté ne compte que 15 400 habitants.

Cela montre le chemin parcouru rapidement par ce territoire, et la **nouvelle capacité de l'EPCI à repérer, accompagner et offrir des solutions en lien avec les acteurs institutionnels, les associations et la Fondation Abbé Pierre**. La méthodologie d'actions essaime aujourd'hui à l'échelle du pays de Centre Ouest Bretagne, en lien avec le Conseil Régional et l'État (dans le cadre de la stratégie pauvreté).

Collectivités du Finistère	Nombre de repérage Mal logement/Lutte contre l'Habitat Indigne en 2021 *
Poher Communauté	14
Quimperlé Communauté	11
C.C. Haute Cornouaille	6
C. C. du Pays de Landerneau Daoulas	6
Douarnenez Communauté	4
C.C. Concarneau Cornouaille Agglomération	4
C. C. Pays des Abers	4
C. C. Pays de Lesneven et Côtes des Légendes	3
Mont d'Arrées Communauté	3
C.C. Haut Pays bigouden	3
C.C. Pays Bigouden Sud	2
C.C. Pleyben Châteaulin Porzay	2
Haut Léon Communauté	2
C.C. presqu'île de Crozon Aulne Maritime	2
C.C. du Pays Fouesnantais	1
C.C. Cap Sizun Pointe du Raz	1
Pays d'Iroise Communauté	1
Total	65

* Territoire de délégation du CD 29

Source : ADIL29

ACTIONS CLÉS DE LA FONDATION ABBÉ PIERRE SUR LE TERRITOIRE

PARTENARIATS/PLAIDOYER/SENSIBILISATION

Financement d'un **diagnostic et d'ateliers** avant la mise en place d'une commission locale de lutte contre le mal-logement (cabinet CERUR)

Signature d'une **convention partenariale** de lutte contre le mal-logement entre la Fondation Abbé Pierre et POHER (janvier 2018)

Rencontres Poher Communauté et Commissaire à la lutte contre la pauvreté, sur la qualité de l'habitat et l'accompagnement des mal-logés (janvier 2020)

Participation active à la **cellule de lutte contre le mal-logement** (10 participations)

1^{ère} **Journée Nationale de lutte contre la Précarité Énergétique** (Carhaix, 2021)

AIDES DE LA FAP AUX MÉNAGES REPÉRÉS ET ACCOMPAGNÉS

Aides individuelles à **26 ménages mal-logés** : 21 000 € (dont deux dossiers de rénovations conséquentes)

FONDS PARTENARIAUX EXCEPTIONNELS « 0 ABANDON »

(avec le concours de la Région Bretagne, de l'Etat, de la Fondation de France, géré par l'ALECOB), **100 000 €**

Bilan 2020/2021 : **34 ménages soutenus**, 22 200 € d'aides

Bilan de octobre 2022 à mars 2023 : **22 ménages soutenus, pour 22 000€ d'aides versés**

SOUTIEN À L'IMPLANTATION DE NOUVEAUX ACTEURS DE REPÉRAGE ET D'ACCOMPAGNEMENT

Soutien au COB mobil de la Fondation Massé-Trévidy : 20 000 €

Les Compagnons Bâisseurs Bretagne : 52 200 € *via* soutien régional

Les Locaux Moteurs : repérages et accompagnements pairs « en porte à porte » : 108 000 € de soutiens de la Fondation Abbé Pierre

BILAN DES LOCAUX MOTEURS



2020/2021 :

325 ménages rencontrés

des portes qui s'ouvrent dans 9 cas sur 10
73 fiches logements renseignées



2022 :

152 ménages informés au domicile

Plus de 26 % des ménages
ont été orientés vers un opérateur
habitat/cellule mal-logement
78 demandes abouties ou en cours
d'accompagnement

L'action de la Fondation Abbé Pierre a permis, en alliance avec la collectivité, de coordonner des actions au service des personnes mal logées et précaires.

La question de « l'aller vers » a été primordiale, comme la question des réponses logement/sociales « ad hoc », apportées en complément des aides publiques.

Offrir des réponses rapides aux ménages, aux travailleurs sociaux et aux partenaires associatifs est un gage de lutte contre le non-recours et de bon fonctionnement des outils de politiques publiques.

LA LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE, DÉGRADÉ ET ÉNERGIVORE

Historiquement l'agence Bretagne de la Fondation Abbé Pierre a commencé à agir dans la région par des actions de lutte contre l'habitat indigne et énergivore.

Le programme national SOS TAUDIS TRAVAUX est venu en Bretagne conforter les projets de rénovation de propriétaires occupants pauvres. Afin de sortir de l'indignité, l'aide de la Fondation a permis de conforter l'équilibre économique des opérations et de diminuer le reste-à-charge pour les propriétaires impécunieux.

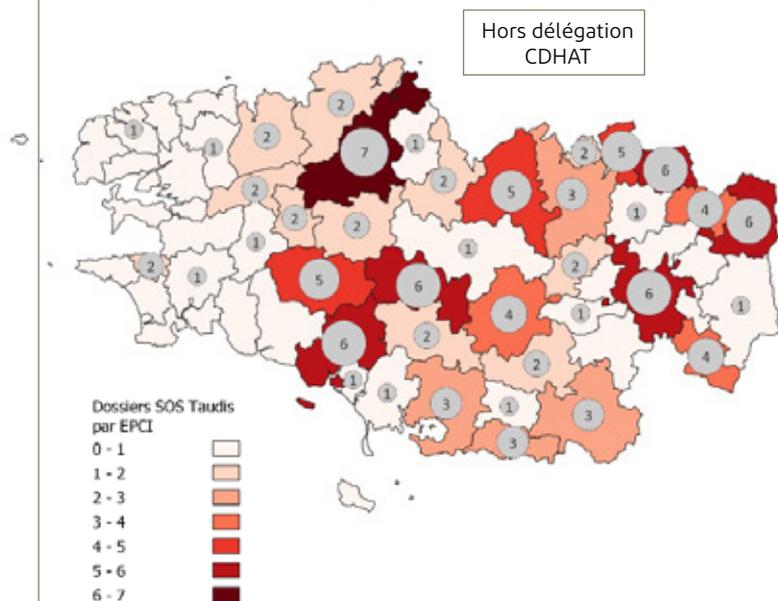
Entre 2018 et 2022, l'environnement de la lutte contre l'habitat indigne s'est fortement dégradé (suppression de l'APL accession, désintérêt des territoires, marchés publics trop

limités sur l'accompagnement et retrait de certains opérateurs). La Fondation a malgré tout continué à aider les propriétaires les plus fragiles dans le cadre du programme SOS TAUDIS mais aussi de Fonds d'urgence thématiques et territoriaux, et souvent hors aides Anah.

- 133 dossiers ont été reçus sur la période de la part des opérateurs et des territoires en régie
- **118 dossiers acceptés, 696 210 € de soutiens financiers** accordés par la Fondation Abbé Pierre pour des travaux

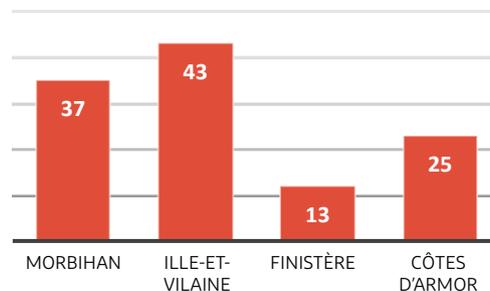
Nombre de dossiers financés SOS Taudis 2018 - 2022

Source : FAP, bilans SOS TAUDIS Bretagne.



Répartition dossiers SOS Taudis par département

Source : FAP, bilans SOS TAUDIS TRAVAUX.

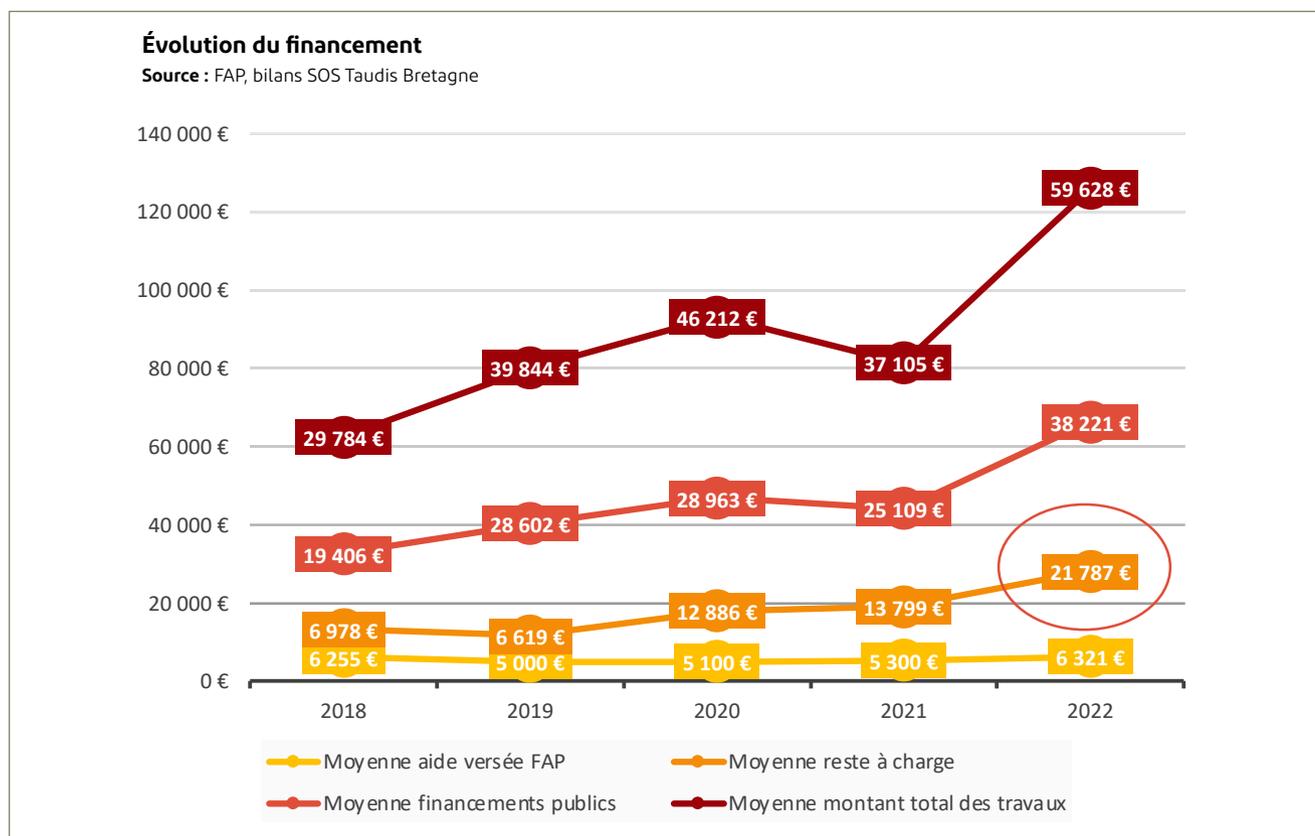


Les aides financières accordées ont concerné principalement des maisons individuelles, de plus de 70 m², anciennes, en secteur détendu, chauffées au fuel ou à l'électricité.

Aides financières accordées par la Fondation Abbé Pierre pour SOS Taudis Travaux Bretagne

Source : FAP.

	2018	2019	2020	2021	2022
Montant des aides accordées	125 100 €	132 000 €	124 500 €	159 300 €	155 310 €



À travers les aides accordées, la Fondation constate que **l'environnement du montage des dossiers est de plus en plus incertain, en ce qui concerne « le reste à charge » après aides publiques et les montants moyens de travaux**. Dans ces conditions, monter des dossiers de fi-

nancements équilibrés devient très difficile. Des projets sont quotidiennement ajournés, reportés par les opérateurs, faute de financements suffisants, de marchés de travaux stables et d'artisans disponibles.

LES BÉNÉFICIAIRES DU PROGRAMME SOS TAUDIS TRAVAUX

297 personnes aidées dont 114 enfants mineurs

Une majorité d'hommes représentés dans le dispositif

Plus de la moitié des bénéficiaires sont seuls

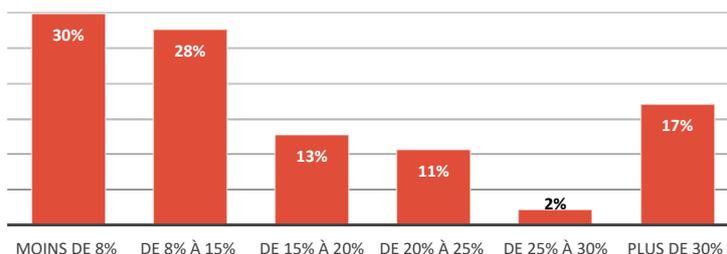
32 % des bénéficiaires touchent une retraite

43 % des ménages ont plus de 60 ans

Les ressources moyennes des ménages par unité de consommation sont de **908 €** entre 2018 et 2022.

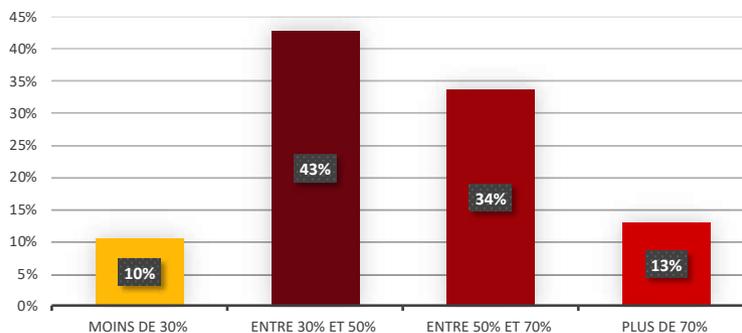
Taux d'effort énergétique* des occupants avant travaux dans le cadre de SOS TAUDIS

Source : FAP, SOS TAUDIS.



Gain énergétique suite aux travaux**

Source : FAP, SOS TAUDIS.



L'économie moyenne réalisée en termes de frais d'énergie est de **1 210 €/an*****.

* Taux d'effort énergétique correspond à la part des dépenses totales d'énergie dans le logement sur le revenu disponible du ménage. Un ménage est considéré en précarité énergétique dès lors que les dépenses dédiées à l'énergie dépassent 8 %. (Observatoire National de la Précarité Énergétique).

** Gain énergétique suite aux travaux : différence entre les consommations énergétiques avant et après travaux.

*** Calculée sur les 34 dossiers SOS TAUDIS dont les données étaient renseignées.

Le Fond d'Urgence Habitat, qui s'est fortement développé en 2020 en lien avec la crise du Covid 19, a permis à la Fondation de continuer à agir durant la pandémie. L'objectif était de venir en aide à des ménages en situation d'habitat dégradé, de manière urgente et réactive, en amont ou en aval de projets de travaux plus globaux.

En Bretagne, ce fonds a concerné :

- **12 ménages**, soit 26 personnes aidées
- **40 800 € d'investissements**, avec une aide moyenne de 3 400 €

Il s'agit de situations très préoccupantes avec un coefficient d'insalubrité très élevé, des problèmes de santé avérés chez les ménages (hypothermie, asthme) et parfois un danger immédiat (péril). Certains ménages ne sont même plus logés chez eux et ces travaux d'urgence permettent un retour à domicile en attendant une intervention plus globale.

Interventions pour :

- Pose d'un système de chauffage en urgence : 6
- Bâchage du toit pour éviter les infiltrations : 4
- Situation d'incurie : 1
- Situation de péril : 1

Toutes les situations aidées sont ensuite réorientées vers des dispositifs plus globaux (MOUS, projets ANAH) et font également l'objet d'un accompagnement par des associations spécialisées (Solidarité Paysans, Compagnons Bâtisseurs Bretagne).

Des chantiers solidaires sont développés par la Fondation Abbé Pierre depuis 2018 chez des propriétaires occupants isolés, ne pouvant financer et réaliser des travaux de décorations/finitions. Les équipes de la Fondation faisaient le constat qu'à la fin des travaux, les ménages n'arrivaient pas à se réapproprier leur lieu de vie, replacer leurs meubles, débarrasser, aller à la déchetterie... Après de lourds travaux, ils ne bénéficient pas toujours d'aides du voisinage ou de la famille pour réaliser les finitions comme la peinture, la tapisserie, les revêtements de sol... Ces chantiers solidaires concourent à mettre les aspirations des ménages au cœur du projet de la Fondation Abbé Pierre. Il s'agit de mettre l'ac-

cent sur l'accompagnement global et le suivi de proximité, et de ne pas se limiter à la partie ayant bénéficié d'une subvention de l'ANAH.

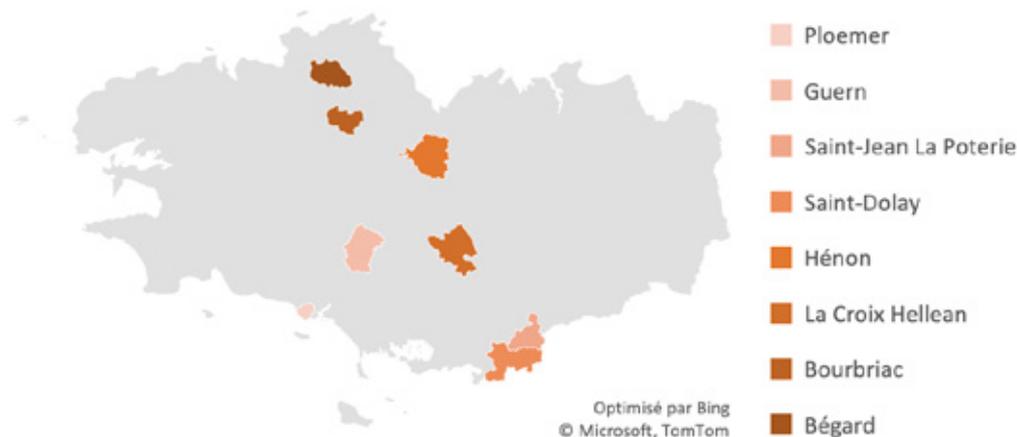
Sur la période 2018 – 2022

- 12 chantiers ont été réalisés et financés intégralement par la FAP
- Interventions de 2 jours à 4 jours, selon les chantiers
- Equipes : un bénévole référent FAP, une chargée de mission FAP, 2 à 3 jeunes en insertion du dispositif « le relais » de la SEA 35, deux éducateurs encadrants
- Des financements dédiés de 42 300 € (interventions équipes techniques, matériaux, outils, déplacements, hébergements, repas)



Localisation des chantiers solidaires réalisés chez des propriétaires occupants depuis 2018

Source : FAP.



L'agence Bretagne de la Fondation Abbé Pierre a aussi une action assez forte contre la précarité énergétique : 508 000 euros mobilisés depuis 2018.

Cette dernière s'exprime notamment par des aides individuelles aux ménages (appels de détresse et «Fonds 0 abandon»), les dossiers SOS TAUDIS travaux pour les propriétaires pauvres mais également par le biais de soutiens aux

dispositifs des territoires pour repérer et accompagner la précarité énergétique (Voir éclairage régional Bretagne 2020).

https://www.fondation-abbe-pierre.fr/sites/default/files/eclairage_regional_2020_final.pdf

SOUTIENS AUX SLIME *

Les services locaux d'information et de maîtrise des énergies (SLIME) sont des outils qui permettent le repérage de ménages en précarité énergétiques via une approche

MORBIHAN SOLIDARITÉ ÉNERGIE

Fonctionnement, fonds de petits travaux : **113 800 €**

2019 : 534 fiches de repérages reçues

2020 : 443 fiches où une visite est sollicitée

Environ 37 repérages / mois

ALEC DU PAYS DE SAINT BRIEUC :

Slime Saint-Brieuc Agglomération : **68 000 €**

2019 et 2020 : 138 ménages rencontrés et 226 visites à domicile (sans les visites FPT**)

Slime Lamballe Terre & Mer : **42 000 €**

2019 et 2020 : 69 ménages rencontrés et 118 visites (sans les visites FPT**)

sociale, non stigmatisante. Ce sont de véritables « gares de triage » de la réponse sociale, premier pas vers une réponse habitat.

ALEC DU PAYS DE RENNES

Soutien à une étude pour le développement d'une action brétilienne **7 000 €**

Fonds 0 abandon Alecob

114 000 € (investissement et fonctionnement)

APPEL DE DÉTRESSE FAP EN LIEN AVEC L'ÉNERGIE

Dettes de fluides (électricité, gaz, eau) et accès aux fournitures et consommables (fioul, bois, pellets)

456 dossiers soit **164 257 €**

Aide moyenne par dossier : 360 €

* en fonctionnement et fonds complémentaires d'interventions.

** Fonds Petits Travaux.

LES APPELS DE DÉTRESSE DE LA FONDATION ABBÉ PIERRE

Outre les aides aux travaux et le soutien au fonctionnement d'associations partenaires pour des actions innovantes, la Fondation Abbé Pierre aide aussi directement les ménages précaires : les aides accordées dans le cadre des Appels de Détresse de la Fondation sont des aides financières individuelles octroyées à des ménages en difficulté et avec des ressources très modestes, dans l'objectif de résoudre une problématique de logement.

Ces situations peuvent concerner :

- L'accès à un logement (financement du dépôt de garantie, aide au 1^{er} loyer, participation à l'achat de mobiliers de première nécessité) ;
- Le maintien dans le logement (apurement d'impayés de loyers, travaux de nettoyage dans le cadre d'une incurie) ;
- La prévention d'une situation d'habitat indigne (remplacement d'équipements dangereux, sécurisation des lieux) ;
- Le cofinancement de dettes de fluides (eau, électricité, gaz) s'il y a un risque avéré de coupure immédiate.

L'objectif du dispositif n'étant pas de se substituer aux aides publiques et institutionnelles déjà existantes (Fonds Solidarité Logement, aides des CCAS, associations caritatives, caisses de retraites, etc.), il faut qu'elles aient déjà été sollicitées préalablement à l'envoi de la demande d'aide à la Fondation.

CHIFFRES CLÉS DES APPELS DE DÉTRESSE DE LA BRETAGNE DE 2018 À 2022

843 dossiers acceptés sur 1 389 reçus.
60 % des dossiers qui ont reçu un avis favorable.

1 985 personnes aidées dont **707** enfants mineurs

Montant de l'aide moyenne accordée : **350 €**

Revenu moyen des ménages : **959 €**

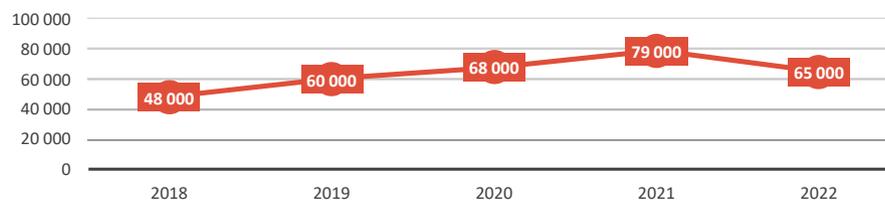
RUC* moyen : **679 €**

Budget engagé de **320 000 € en 5 ans**

* RUC : Revenu par Unité de Consommation.

Budget régional appel de détresse 2018 - 2022

Source : FAP, bilans ADD.



Les demandes progressent constamment en Bretagne avec un pic durant la crise sanitaire, où la Fondation est venue aider plus massivement les ménages, notamment ceux se trou-

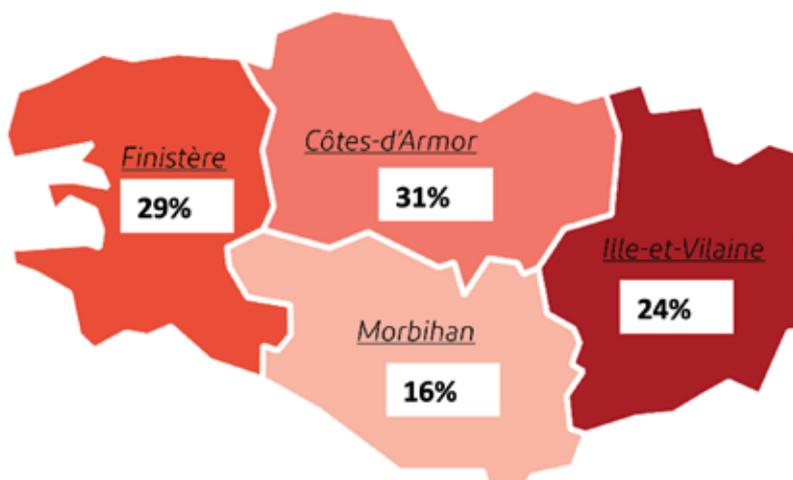
vant dans des situations économiques très fragiles. Depuis l'année 2022, nous avons monté des fonds exceptionnels et délégué une partie des aides à des partenaires associatifs.

Les ADD par département (2018-2022)

Source : FAP, bilans ADD.

Sur les 843 dossiers financés :

- Le Finistère : 246
- Les Côtes d'Armor : 262
- L'Ille et Vilaine : 200
- Le Morbihan : 135



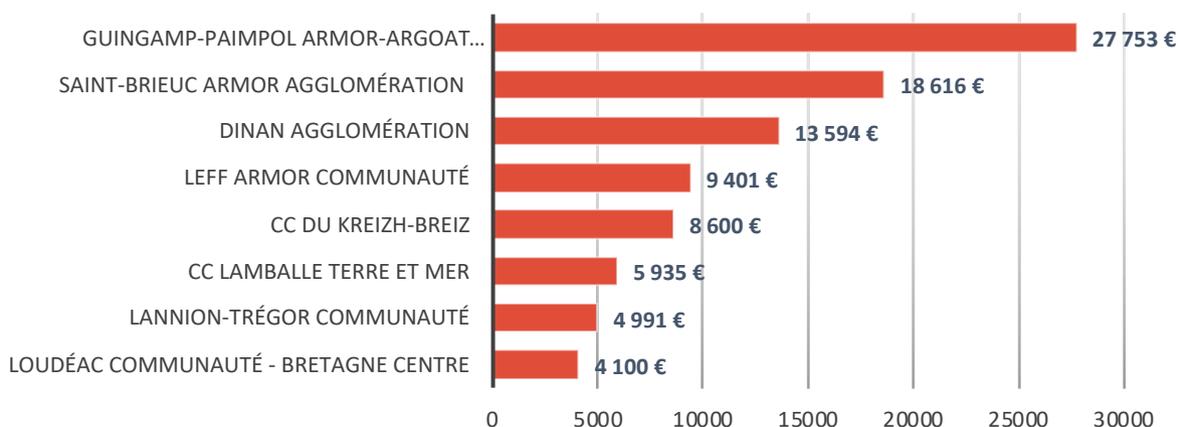
Les demandes d'aides des ménages, via les travailleurs sociaux connaissent des répartitions différentes par départements et ne sont pas toujours en lien avec la population globale ou le taux de pauvreté. Certaines demandes des territoires peuvent mettre en lumière des outils d'aides sociales insuffisants, une plus faible capacité de repérage ou d'accompagnement, une richesse de la réponse associative ou à l'inverse, une carence.

Toutefois, les demandes d'aides provenant du département des Côtes d'Armor sont, proportionnellement, très fortes. Les montants accordés étaient de 8 845 € en 2020, puis 30 332 € en 2021 pour diminuer à 25 741 € en 2022. 74 % des dossiers reçus en 2022 y concernaient des dettes de fluide.

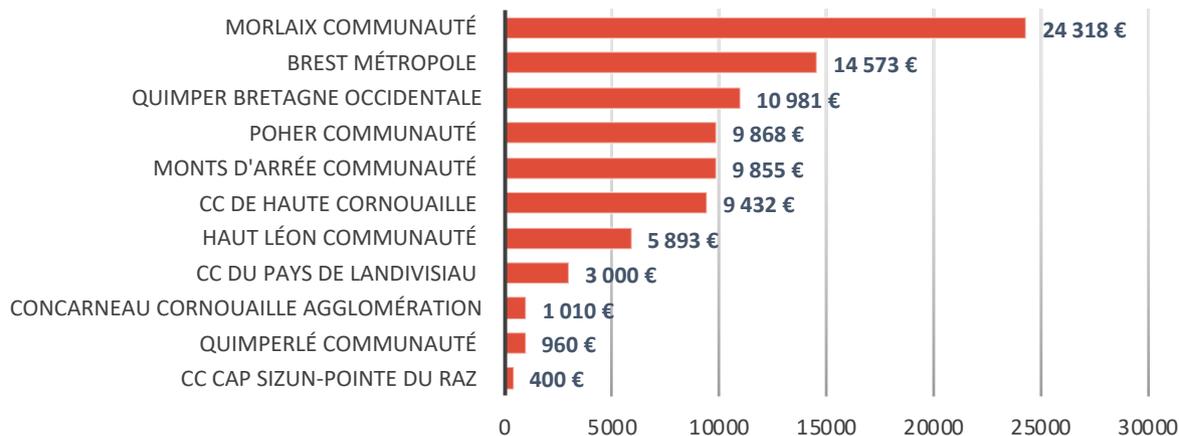
Montants d'aides accordées dans le territoire (2018-2022)

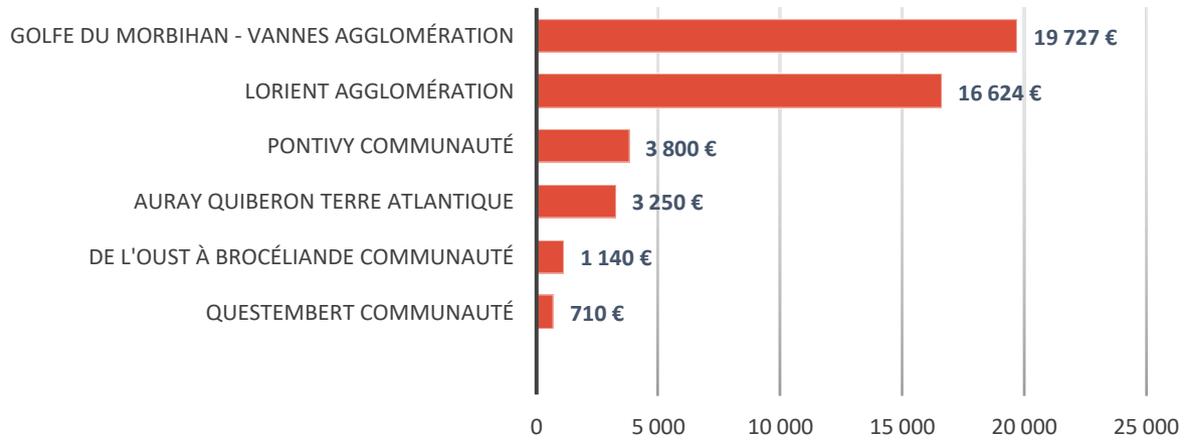
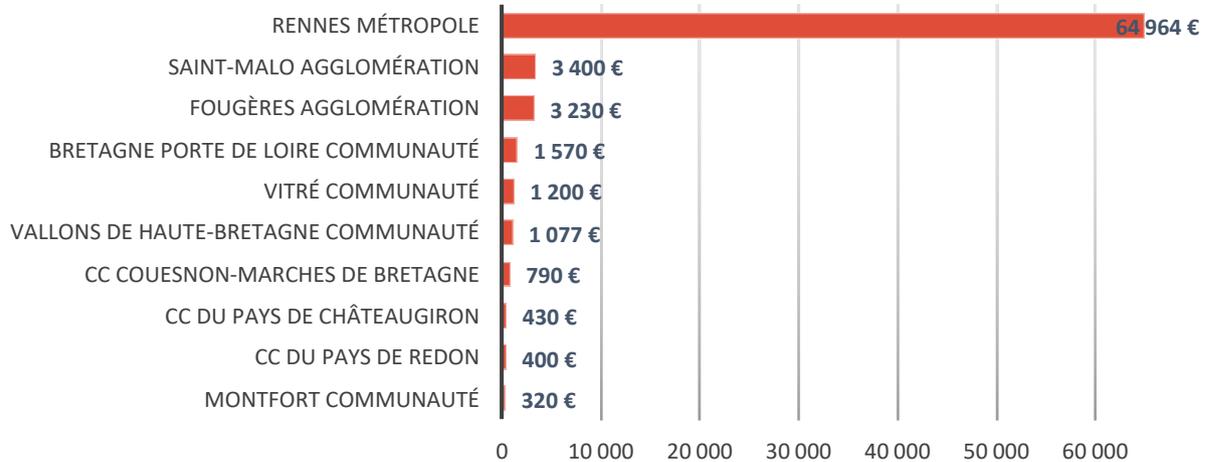
Source : FAP, bilans ADD.

CÔTES D'ARMOR



FINISTÈRE



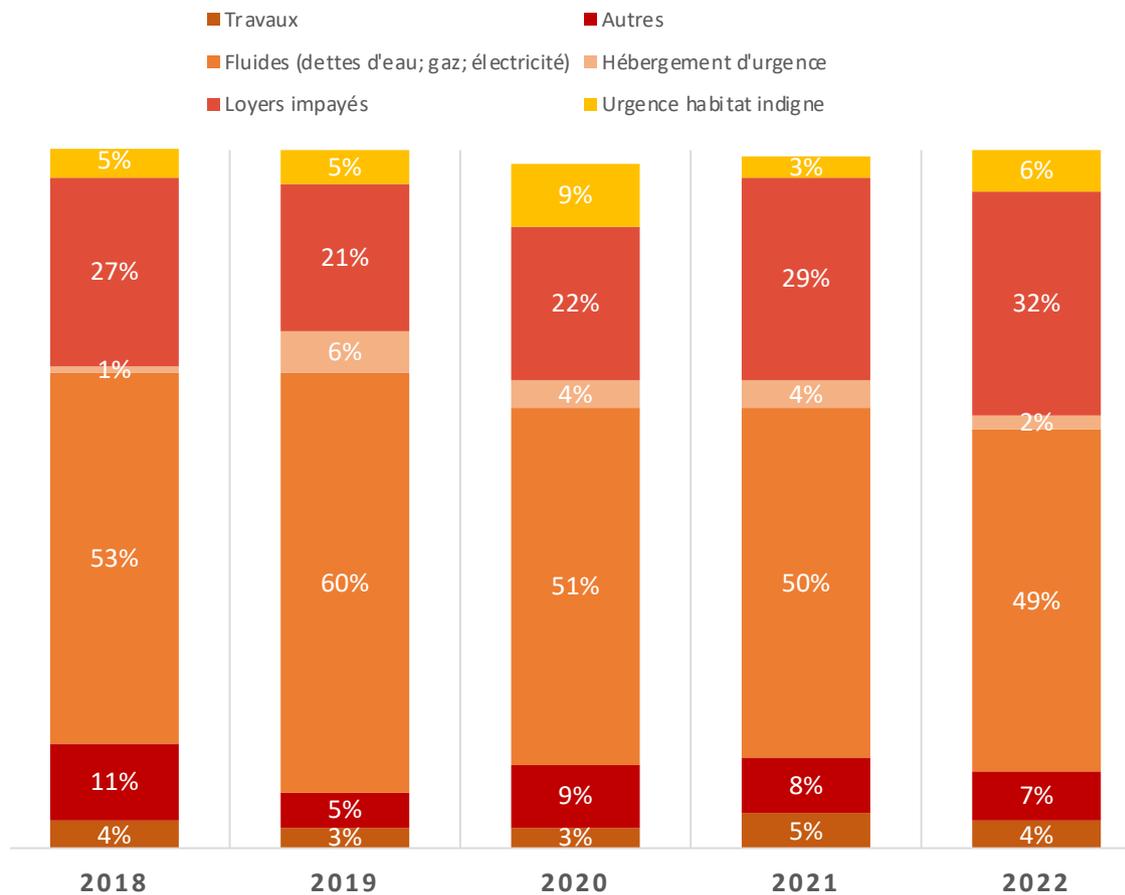
MORBIHAN**ILLE-ET-VILAINE**

En Ille-et-Vilaine, l'action de la Fondation se concentre à Rennes en lien avec la question du sans-abrisme et le « plan o SDF ». La Fondation par ses aides individuelles aux ménages exilés, concourt à assurer la dignité des occupations de

logement et participe à la mise en place de modalités d'abris permettant d'éviter la rue.

Thématiques des appels de détresse (2018-2022)

Source : FAP, bilans ADD.



POUR QUEL PUBLIC BÉNÉFICIAIRE ?

Source : FAP, bilans ADD.



23 % de couples avec ou sans enfants



27 % d'hommes aidés, dont :
24 % d'hommes seuls
3 % d'hommes avec enfants

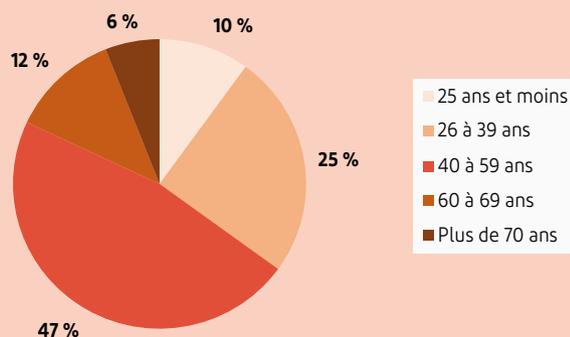


45 % de femmes, dont :
25 % de femmes seules
20 % de femmes avec enfants

SANS EMPLOI

78 % des bénéficiaires d'ADD sont sans emploi (chômage, RSA, retraite...)

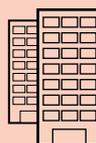
Âge des ménages bénéficiaires



Statut des logements



21 % de propriétaires



64 % de locataires, dont :
31 % logés dans le parc privé
33 % dans le parc public

10 % de personnes hébergées notamment par des associations, réseaux de migrants

Les appels de détresse permettent d'aider les ménages précaires en complément des aides publiques existantes, ou des personnes qui ont accès à très peu d'aides. Le dispositif des ADD donne à la Fondation Abbé Pierre un aperçu très

concret et fin de ce qui se passe à l'échelle des territoires, du point de vue de l'évolution des problématiques, du non recours, sur le manque d'outils et de réponses publiques, etc.



Conclusion

Les difficultés actuelles du logement et du secteur de l'habitat ne doivent pas nous décourager !

Bien entendu, ce sont avant tout les politiques nationales qui sont concernées et la Fondation Abbé Pierre s'attache à convaincre les membres du gouvernement et les parlementaires de changer d'urgence de politique pour donner enfin au secteur de l'habitat les budgets qu'il mérite.

Nous demandons une loi de programmation pluriannuelle pour le logement (financée à hauteur de 2 % du produit intérieur brut) qui comprendrait, la programmation de 150 000 logements vraiment sociaux par an, la rénovation de 700 000 logements avec un objectif d'éradication de l'habitat indigne en 10 ans.

Il faudra aussi agir plus fortement socialement en prévoyant des prestations sociales socles, une réévaluation des aides au logement et des minima sociaux, à ouvrir aux jeunes de moins de 25 ans.

Localement, l'État doit être plus proactif sur le logement, tout en accompagnant les collectivités locales qui peuvent être parfois démunies face à des difficultés qui paraissent insolubles.

Le Conseil Régional peut aussi renforcer son rôle sur le logement en complément des compétences des Conseil Départementaux.

Au moment de réfléchir aux futurs plans départementaux hébergement/logement (qui doivent connaître une nouvelle impulsion) et documents de programmation, plusieurs constats se font jour.

Il va falloir innover, sortir du cadre habituel, expérimenter, tout mettre en œuvre dans l'esprit d'un programme « SOS production ». Chaque foncier disponible devra être mobilisé, on devra mieux rénover et recycler pour arrêter d'artificialiser.

Les formes d'habitats et « d'habiter » doivent se diversifier aux regards des aspirations, des capacités, et des besoins de différents publics.

Tout doit être imaginé mais les outils ne sont pas encore tous présents en Bretagne (beaucoup le remarquent), notre boîte à outils doit s'étoffer pour « qu'une nouvelle ingénierie en marche » irrigue réseaux, fédérations et associations volontaires sur le logement.

Il faudra aussi protéger et donc réguler, cela passe par un meilleur combat contre les marchands de sommeil, la maîtrise des prix des logements, l'encadrement des loyers ou le permis de louer.

Pour finir, le maintien dans le logement est essentiel pour les plus fragiles, cela passe par une meilleure prévention des impayés de loyers et des expulsions locatives. Il faut aussi pouvoir se chauffer et payer son eau, beaucoup ne le peuvent plus ! Nous le voyons tous les jours.

Pour combattre la précarité énergétique, les dispositifs doivent se renforcer sur toute la chaîne d'intervention : repérage, accompagnements, travaux, aides aux factures d'énergie.

La Fondation Abbé Pierre qui envisage son troisième projet de territoire en Bretagne (2023-2028) s'y attachera également.

«Il ne faut pas attendre d'être parfait pour commencer quelque chose de bien.»

Abbé Pierre

ANNEXES

Partenaires à mars 2023	Thématiques et programmes	EPCI et département	Contribution Financière FAP
ADIL 22	Accompagnement des locataires en situation d'expulsion locative	Département 22	30 000 €
CDHAT	SOS TAUDIS	Couesnon Marches de Bretagne 35	3 884 €
Douarnenez Communauté	SOS TAUDIS (régie)	Douarnenez Communauté 29	3 000 €
SOLIHA Bretagne	SOS TAUDIS (repérage MSE)	Ploërmel Communauté 56	7 000 €
Les Locaux-moteurs	Essaimage pour lutter contre le non-recours en centre Bretagne	Pays du Centre Ouest Bretagne 22/29	60 000 €
Procvivis Bretagne	SOS TAUDIS (repérage MSE)	Lorient Agglomération 56	2 700 €
CCAS de Pontivy	Accompagnement des familles déboutées - Keropert	Pontivy Communauté 56	12 000€
Accueil réfugiés Bruz	Fonds d'urgence	Rennes Métropole 35	1 500 €
Agence Locale de l'Energie du Pays de Morlaix (HEOL)	Fonds d'aides aux Petits Travaux /SDIME 29	Morlaix Communauté 29	10 000 €
CBB	Fonds d'urgence Habitat	Roi Morvan Communauté 56	2 500 €
CBB	Fonds d'urgence Habitat	Guingamp Paimpol Agglomération 22	4 000 €
ESS Cargo et Cie	Etude de faisabilité «la maison des migrations» MAMI	Rennes Métropole 35	12 000 €
CDHAT	SOS TAUDIS (Avenant surcoût travaux)	Lamballe Terre et Mer 22	9 434 €
CBB	Fonds d'urgence Habitat	Loudéac Communauté 22	1 557 €
SOLIHA Bretagne	SOS TAUDIS (Avenant surcoût travaux)	CC de l'Oust à Brocéliande 56	2 156 €
SOLIHA Bretagne	SOS TAUDIS	Saint-Brieuc Agglomération 22	7 596 €
UTUD	Fonds d'urgence Maison du Rheu - collectif parents d'élèves	Rennes Métropole 35	3 690 €
Touenn an Ti	Démarrage d'un plan 0 SDF à Vannes	Vannes Agglomération 56	6 100 €
SOLIHA Bretagne	SOS TAUDIS	Vitré communauté 35	4 000 €
UTUD	Poursuite de l'action et renforcement des moyens humains	Rennes Métropole 35	91 500 €
CDHAT	SOS TAUDIS (Avenant surcoût travaux)	Couesnon Marches de Bretagne 35	1 387 €

Partenaires 2022	Thématiques et programmes	EPCI et département	Contribution Financière FAP
CDHAT	SOS Taudis	Roche aux fées Communauté 35	1 446 €
CDHAT	SOS Taudis	Fougères agglomération 35	2 000 €
CDHAT	SOS Taudis	Roche aux Fées Communauté 35	4 000 €
CDHAT	SOS TAUDIS	CC pays de Dol et de la baie du Mont Saint Michel	1 495 €
SOLIHA 56	SOS Taudis (repérage MSE)	PLOERMEL Communauté 56	3 436 €
SOLIHA 56	SOS Taudis	Vannes Agglomération 56	8 000 €
CDHAT	SOS Taudis	GUINGAMP PAIMPOL ARMOR ARGOAT Agglomération (GP3A) 22	8 000 €
SOLIHA 29	SOS Taudis	MONTS D'ARREE Communauté 29	4 296 €
CCAS Pontivy	Solutions de logement pour des familles exilées	Pontivy Communauté 56	10 000 €
CDHAT	SOS Taudis	Rennes Métropole 35	2 058 €
CDHAT	SOS Taudis	Rennes Métropole 35	2 000 €
CDHAT	SOS Taudis	Couesnon Marches de Bretagne 35	3 553 €
ALEC pays de Saint-Brieuc	SLIME Lamballe Terre et Mer	Lamballe Terre et Mer 22	7 000 €
ALEC pays de Saint-Brieuc	SLIME SBAA	Saint-Brieuc Armor agglomération 22	14 000 €
ALEC Pays de Rennes Métropole	Etude de préfiguration d'un SLIME à l'échelle de la métropole	Rennes Métropole 35	7 074 €
Cité et Médiation	Fonds d'urgence Accompagnement à la résolution des conflits de voisinage dans les habitats partagés	Rennes Métropole 35	20 000 €
CDHAT	Délégation d'enveloppe SOS Taudis travaux	Départements 35, 56, 22	88 000 €
CDHAT	SOS Taudis	Couesnon Marches de Bretagne 35	3 800 €
CDHAT	SOS Taudis	Rennes Métropole 35	2 000 €
ALECOB	« Fonds 0 abandon en Centre Ouest Bretagne »	Poher Communauté 29	90 000 €
UTOPIA 56	Fonds d'urgence Aide à l'humanisation d'un gymnase occupé	Rennes Métropole 35	4 548 €
UTUD	Maintien des solutions logements fonctionnement	Rennes Métropole 35	70 000 €
UTUD	Fonds d'urgence commodat	Rennes Métropole 35	3 600 €
ADIL du Finistère	Contribution de l'ADIL à la LHI sur le département du Finistère	Département du Finistère 29	30 000 €
SOLIHA 29	SOS Taudis	C.C. de Haute Cornouaille 29	2 016 €

CDHAT	Fonds d'Urgence Habitat	Départements 35-22-56	22 000 €
RESF	Fonds d'urgence Solutions de logement	Pontivy Communauté 56	21 600 €
CBB	Fond d'urgence habitat	Dinan Agglomération 22	5 741 €
Cité et Médiation	Prévention de la dégradation dans les copropriétés/média-tions	Rennes Métropole 35	26 000 €
CBB	Fonds d'urgence habitat	Communauté de communes de Haute Cornouaille 29	2 360 €
CBB	Fonds d'urgence Habitat	Dinan Agglomération 22	3 349 €
Solidarité Paysans	Accompagner les propriétaires ruraux en situation d'Habitat indigne ou précaire,	Départements 35, 22, 56, 29	39 400 €
SOLIHA Bretagne	SOS Taudis	VITRE Communauté 35	4 000 €
SEA 35	Dispositif COORUS	Rennes Métropole 35	24 000 €
SOLIHA (MSE)	SLIME du Morbihan	Département 56	52 000 €
UTUD	Fonds d'urgence commodat	Rennes Métropole 35	5 000 €
AIVS Rennes Métropole	Fonds d'urgence solutions logements pour déplacés ukrainiens	Rennes Métropole 35	4 400 €
CŒURS RESISTANTS	Festival CPDL - Avignon	Rennes Métropole 35	9 450 €
CSF 56	Accompagnement des familles en situation d'HI ou en expulsions domiciliaires	Lorient agglomération 56	33 600 €
ADIL 56	Dispositif de prévention des expulsions et suivi juridique et social	Vannes Agglomération 56	36 000 €
UTOPIA 56	Renforcement de l'antenne Rennaise	Rennes Métropole 35	50 000 €
CBB	Interventions en habitats dégradés en Bretagne	Départements 56,29,22,35	45 000 €

GLOSSAIRE

ADD Appels de Détresse

ADIL Agence Départementale d'Information sur le Logement

ALEC Agence Locale de l'Énergie et du Climat

ALECOB Agence Locale de l'Énergie et du Climat Centre Ouest Bretagne

AMI Appel à Manifestation d'Intérêt

ANAH Agence Nationale de l'Habitat

APL Aide Personnalisée au Logement

ARO HLM Agence Régionale des Organismes d'Habitation à Loyer Modéré

ASLD Accompagnement Social de Longue Durée

AVDL Accompagnement Vers et Dans le Logement

CADA Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile

CBB Compagnons Bâisseurs Bretagne

CC Communautés de Communes

CCAS Centre Communal d'Action Sociale

CDHAT Centre de Développement pour l'Habitat et l'Aménagement des Territoires

COB Centre Ouest Bretagne

COORUS Coordination Réseau Urgence Sociale

CHRS Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

CRHH Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement

DALO Droit au Logement Opposable

DAHO Droit à l'Hébergement Opposable

DIHAL Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement

DDETS Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

DREAL Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

DREETS Direction Régionale de l'Emploi du Travail et des Solidarités

EPCI Etablissements Publics de Coopération Intercommunale

FAP Fondation Abbé Pierre

FSL Fonds Solidarité Logement

HLM Habitation à Loyer Modéré

INSEE Institut National de la Statistique et des Études Économiques

LCBC Loudéac Communauté Bretagne Centre

LDA Logement d'Abord

LHI Lutte contre l'Habitat Indigne

LLS Logements locatifs sociaux

MOUS Maîtrise d'œuvre Urbaine et Sociale

MSE Morbihan Solidarité Énergie

ONPE Observatoire Nationale de la Précarité Énergétique

PB propriétaire bailleur

PDALHPD Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées

PLAI Prêt Locatif Aidé d'Insertion

PLH Programme Local de l'Habitat

PLUi -H Plan Local d'Urbanisme intercommunal de l'Habitat

PLUS Prêt Locatif à Usage Social

PO propriétaire occupant

RESF Réseau Éducation Sans Frontières

RLS Réduction de Loyer de Solidarité

RLLS Répertoire des Logements Locatifs des bailleurs Sociaux

RSA Revenu de Solidarité Active

RUC Revenu par Unité de Consommation

SDF Sans Domicile Fixe

SEA Sauvegarde de l'Enfance

SIAO Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

SLIME Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie

SMIC Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance

SRU (loi) Solidarité et Renouvellement Urbain

UTUD Un Toit Un Droit

Partenaires, personnes et structures consultées dans le cadre de cette étude :

Nos remerciements appuyés et chaleureux à :

Isabella, Anne-Claire, Agathe, Marine, Yvon,
Marie-Christine, Yvonne, Odile, Michel, Joëlle, Julien,
Anita, Aurélie de l'équipe Bretagne de la Fondation
Abbé Pierre, les ménages aidés par la FAP qui nous
aident à sensibiliser ;

Les Conseils Départementaux, Guingamp Communauté, Poher Communauté, la CCKB, Rennes Métropole,
Brest Métropole, Quimper Bretagne Occidentale, la ville
de Rennes, la ville de Quimper ;

La région Bretagne, la DREAL, la DREETS, les DDETS,
le commissaire stratégie pauvreté, les SIAO, l'ARO HLM Bretagne, le club «décentralisation et habitat Bretagne»,
l'ARS, les Adil, les ALEC, les locomoteurs, le CDHAT,
la CSF 56, les Compagnons Bâisseurs Bretagne, Solidarité Paysans ;

Les promoteurs immobiliers de Bretagne, la Solifap, BSB Les Foyers, Finistère Habitat, l'AIVS Rennes,
Coallia Bretagne, UTUD, Utopia 56, l'ARB, les « Cent pour un toit », RESF Pontivy,
le collectif Élèves protégé.e.s de Rennes, le mouvement Emmaus, les CCAS de Bretagne, le collectif Alerte,
le collectif Capush, la Sauvegarde 56, ADALEA, la SEA 35, Ty Al Levenez, Touen An Ti.

Merci aux donateurs de la Fondation Abbé Pierre.



Être humain !



DÉLÉGATION GÉNÉRALE

3, rue de Romainville. 75019 Paris

Téléphone 01 55 56 37 00

Télécopie 01 55 56 37 01

AGENCE RÉGIONALE BRETAGNE

11 Bd de Beaumont - 35000 Rennes

Téléphone 02 99 65 46 73

bretagne@fondation-abbe-pierre.fr

fondation-abbe-pierre.fr